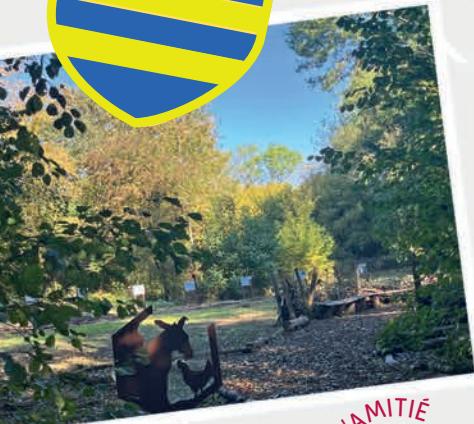




RÉTROSPECTIVE
2025

BULLETIN MUNICIPAL **OGY-MONTOY-FLANVILLE**

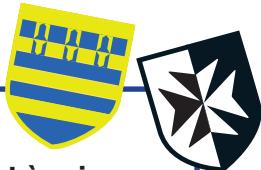


SOMMAIRE



UNE GALERIE DE PORTRAITS	3
VIE MUNICIPALE	4
Conseil municipal	4
Service technique de la commune	6
Aménagement & Environnement	8
Urbanisme	9
Budget communal 2025	10
Économies d'énergie	11
FAMILLE ET SANTÉ	12
École	12
Périscolaire	14
Centre Communal d'Action Sociale	16
Maison d'Assistantes Maternelles	17
ÉCONOMIE LOCALE	18
Le « potager du rucher » est né !	18
Mets fermiers	18
ASSOCIATIONS	19
Association Musée Naturel Jean-Marie Pelt	19
Association Apicole du Pays Messin	19
Association Sports Loisirs et Culture	20
Arvest Production	20
Foyer Rural	21
Association des Parents d'Élèves OMF	21
FC Montoy-Flanville	22
Engagement Citoyen Pour la Jeunesse	22
Comité des Fêtes	23
Conseil de Fabrique de l'église de Saint-Agnan	24
Conseil de Fabrique de l'église de Noisseville	24
Souvenir Français de Noisseville (Metz Petite Ceinture)	25
VIVRE À OGY-MONTOY-FLANVILLE	26
Dossier santé	26
Fiche 1 les gestes qui sauvent	27
Fiche 2 les gestes qui sauvent	28
L'équipe communale au service de tous	28
État civil	29
HISTOIRE ET PATRIMOINE	30
Ogy autrefois	30
La laiterie de Lauvallières	31
CCHCPP	32
ÉVÉNEMENTS 2025	34
Ogy-Montoy-Flanville au fil des mois...	34
Agenda 2026	39
NUMÉROS UTILES	40

RESTONS EN CONTACT



L'actualité de la commune est à suivre au quotidien grâce au site internet : WWW.OGY-MONTOY-FLANVILLE.FR et aux bulletins municipaux périodiques régulièrement distribués dans les boîtes aux lettres.

Rejoignez-nous sur Facebook

 [mairie.ogymontoyflanville](https://www.facebook.com/mairie.ogymontoyflanville)



La Commune est heureuse de mettre à disposition de ses habitants l'application PanneauPocket. Par cet outil très simple, elle souhaite tenir informés en temps réel les citoyens de son actualité au quotidien, et les alerter en cas de risques majeurs. Cette solution gratuite pour les habitants, sans récolte de données personnelles et sans publicité, permet d'établir un véritable lien privilégié entre le maire et ses citoyens.



Directeur de publication : Eric Gulino
Équipe de rédaction : François Dietrich, Andrée François, Gilles Voituret
Conception graphique : Mylène Goeppner-Starck
Impression : A2DV numérique, Florange
ISSN (imprimé) 2801-3654
ISSN (en ligne) 2802-2815
Dépôt légal : Décembre 2025

UNE GALERIE DE PORTRAITS

À LA DÉCOUVERTE DE GRANDES FIGURES, PARFOIS MÉCONNUES, MAIS TOUJOURS ASSOCIÉES À L'HISTOIRE DE LA COMMUNE.

L'HISTOIRE DE LA RÉFORME ET DE L'EXODE DES HUGUENOTS

JEAN MANASSÉ D'ORTHE (1660-1731) est un général prussien du XVIII^e siècle. Général-lieutenant de Frédéric-Guillaume I^r de Prusse, il commanda les 13^e et 22^e régiments d'infanterie du Brandenbourg.

Jean Manassé d'Orthe, orthographié Dorthe dans le Brandebourg, seigneur de Courcelles-Chaussé, Grimont, Montoy et autres lieux, est né à Metz. Fidèle à la tradition familiale, il choisit la carrière des armes.

Comme beaucoup d'autres officiers français Jean Manassé d'Orthe s'exila en Prusse après la révocation de l'Édit de Nantes. La décision est prise au château d'Urville en décembre 1685. En 1688, Jean Manassé d'Orthe est engagé dans le 13^e régiment d'infanterie « Varenne » de l'armée brandebourgeoise, avec le grade de lieutenant-colonel. À cette époque, ce régiment est composé essentiellement de huguenots français réfugiés. 4 ans plus tard, en 1692, il est promu colonel, puis général de brigade en 1698. En novembre 1701, il forme un autre régiment français, pour le premier roi de Prusse, Frédéric I^r. En 1713, alors que sa compagnie de volontaires devient le 22^e régiment d'infanterie de Prusse, Jean Manassé d'Orthe est promu général de division. Il décéda en Prusse en 1731.

L'HISTOIRE D'UNE FAMILLE EXCEPTIONNELLE DE BONTÉ ET DE GÉNÉROSITÉ

LE DOCTEUR ÉMILE LAURENT LEGRAND ET SON ÉPOUSE.

Une épidémie de choléra avait déclimat la population de Flanville en 1832 et en 1849. Le docteur Legrand, médecin réputé de Metz, avait répertorié, en 1868, de nombreux cas de dysenteries, de fièvres intermittentes et une épidémie de fièvre typhoïde ravageuse cette année-là. Il en a été victime lui-même et a dû mettre un terme à son activité. Il s'est retiré à Flanville où il est mort en 1881.

L'hôpital Saint-Laurent à Flanville a été fondé par la veuve du docteur Legrand, en 1891, selon la volonté de son époux. Les malades des communes avoisinantes y sont admis gratuitement. On y soigne particulièrement ceux atteints de tuberculose. L'air pur et les promenades dans les bois favorisent leur rétablissement. Puis la direction de l'hôpital est confiée aux sœurs de la Toussaint de Strasbourg. L'hôpital cesse toute activité en 1950.

La générosité de la famille Legrand a permis de reconstruire l'église de Saint-Agnan entre 1882 et 1889. Une petite chapelle à l'entrée du cimetière rappelle leur souvenir.

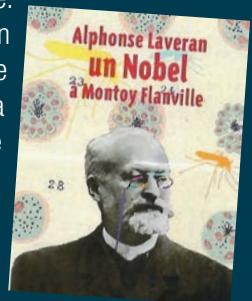
LE NOBEL DE LA COMMUNE

ALPHONSE LAVERAN est né à Paris en 1845. Il fait ses études au lycée Louis le Grand et en 1863 devient élève de l'école du service de santé militaire à Strasbourg. En 1874 il devient professeur agrégé des maladies et épidémies des armées. En 1878 il est nommé en Algérie où il étudie le paludisme et deux ans plus tard il découvre le parasite responsable de cette maladie dans le corps d'un malade à l'hôpital de Constantine, en 1880. En janvier 1907, il reçoit le prix Nobel de physiologie et de médecine. Il fait un don de 100 000 francs de l'époque à l'Institut Pasteur, dont il deviendra un membre éminent, pour la construction d'un laboratoire destiné à l'étude des parasites. Il y consacrera toutes ses recherches.

Quel lien avec Montoy-Flanville ?

En 1885, il a 40 ans et envisage le mariage.

C'est un ami mosellan qui le met en relation avec une riche famille de Montoy-Flanville qui a une fille, Sophie-Marie Pidancet. La rencontre a lieu et le mariage est célébré le 5 mai 1885 à Montoy-Flanville et en l'église de Retonfey. Le couple fera plusieurs séjours dans la commune.



En janvier 2007, 100 ans après le prix Nobel, une exposition lui est consacrée et inaugurée en présence de nombreuses personnalités et de membres de l'Institut Pasteur. Des panneaux de lecture retracant sa vie et son œuvre sont installés sur le sentier du Musée naturel Jean-Marie Pelt, autour du divan forestier au jardin dit de « la sorcière ».

L'HISTOIRE D'UN MÉDECIN NÉ À SAINT-AGNAN

RAYMOND BOLZINGER est un médecin-général né le 21 avril 1901 à Saint-Agnan et mort le 10 mai 1983 à Metz. Il fit ses études supérieures de médecine militaire à Strasbourg et à Lyon. Auteur d'une thèse sur la radioactivité des eaux minérales en 1924, il fut ensuite stagiaire au Val de Grâce et à l'Institut Pasteur de Paris, se spécialisant dans l'étude de la bactériologie, de l'épidémiologie et de l'hygiène.

En 1948, il est nommé médecin-chef de l'hôpital militaire Legouest à Metz. Nommé médecin-général en février 1957, il fut affecté ensuite à la direction des services de santé de la VI^e région militaire à Metz en 1959. Il prit sa retraite en 1961 et assura alors pendant 10 ans la direction générale de l'hôpital Belle-Isle de Metz, contribuant à sa modernisation et au doublement de sa capacité d'accueil.



CONSEIL MUNICIPAL 2025

LES PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS EN 2025 (11/02, 8/04, 24/06, 30/09)

ADMINISTRATION

- Constitution de partie civile. (11/02)
- Renouvellement de la commission communale des impôts directs. (8/04)
- Augmentation de la cotisation MATEC pour 2025 (0,40 €/habitant en 2025). (8/04)
- Mise en œuvre de la protection fonctionnelle au bénéfice de M. le Maire de OMF. (8/04)
- Adhésion à la Centrale d'Achat de MOSELLE FIBRE. (8/04)
- Adhésion à MOSELLE FIBRE au titre de la compétence 3.2 « Usages et services numériques ». (8/04)
- Adhésion au contrat d'assurance des risques statutaires 2025-2028. (8/04)
- Accord de médiation entre la commune de OMF et la SCI JASSIE, concernant le retrait du distributeur de pizzas du terrain communal. (24/06)
- Ru de Saint-Agnan : dépôt de dossier loi sur l'eau dans le cadre de la reprise du busage du pont de Saint-Agnan. (24/06)
- Signature de la Convention Territoriale (CTG) avec la CAF de la Moselle. (24/06)
- Retrait de la délibération du Conseil municipal du 24 juin 2025 portant accord de médiation entre la commune de OMF et la SCI Jassie. (30/09)
- Approbation des rapports d'activité de la CCHCPP pour 2023 et 2024. (30/09)
- Approbation de la convention relative à l'usage des supports des réseaux publics de distribution d'électricité basse tension (BT) et haute tension (HTA) aériens pour l'établissement et l'exploitation d'un réseau de communications électroniques ENEDIS/Commune OMF/IELO. (30/09)
- Demande de modification des limites de la commune (cession de 7 parcelles se chiffrant à environ 1,4 ha, au lieu-dit de l'Amitié, à la commune de Noisseville). (30/09)

GESTION DU PERSONNEL

- Modification de la participation communale pour la protection sociale « PREVOYANCE ». (24/06)
- Création de postes. (24/06)
- Tableau des effectifs du personnel communal. (24/06)
- Recrutement d'animateurs saisonniers par contrat d'engagement éducatif (CEE). (24/06)
- Révision du RIFSEEP pour les agents de la commune à compter du 1^{er} juillet 2025. (24/06)

FINANCES

- Demande de subvention DETR/DSIL 2025 dans le cadre de la rénovation thermique avec travaux d'étanchéité, d'isolation thermique par l'extérieur et menuiserie extérieure du bâtiment sis 7 rue du Château et retrait de la délibération N° 91/2024 du CM du 28/11/2024. (8/04)
- Approbation des comptes administratifs et de gestion 2024 pour la commune et les lotissements communaux. (8/04)
- Affectation du résultat 2024 – commune de OMF. (8/04)
- Fixation des taux d'imposition des 3 taxes directes locales pour l'année 2025 : 29,47% pour le foncier bâti, 55,47% pour le foncier non bâti et 18,61% pour la taxe d'habitation. (8/04)
- Adoption des budgets primitifs 2025 pour la commune et les lotissements communaux. (8/04)
- Application de la fongibilité des crédits suite au passage à la nomenclature M57. (8/04)
- Constitution de provisions budgétaires. (8/04)
- Remboursement facture VEOLIA à METS FERMIERS. (8/04)
- Reprise balayeuse par la Société AD POIDS LOURDS, pour un montant de 29 534,17€. (8/04)
- Emprunt de 1 000 000 € pour l'enfouissement des réseaux auprès de la Banque Postale, au taux fixe de 3,77%, sur 20 ans. (8/04)
- Demande de subventions pour le projet de requalification et de désimperméabilisation des cours d'écoles maternelle et élémentaire, selon un budget global de 249 147,80 €. (8/04)



- Attribution de subventions aux associations :
 - 150 € à l'association « Donneurs de sang de Courcelles-Chaussy et Environs »
 - 150 € à l'association « Une Rose un Espoir »
 - 300 € à l'association « UNC Vigy et Environs »
 - 15 000 € au Comité des Fêtes de OMF (8/04)
- Approbation de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) : attribution de compensation d'un montant de 221 545,61 € en faveur de la commune. (8/04)
- Décision modificative sur le budget du lotissement « Grand Pré ». (24/06)
- Attribution d'une subvention de 774 € au conseil de Fabrique de l'église de Noisseville pour paiement du tiers de la facture de réparation du chauffage de l'église. (24/06)
- Attribution d'une subvention de 1 000 € à l'association « Engagement Citoyen Pour la Jeunesse » (ECPJ). (24/06)
- Attribution d'une subvention de 10 000 € au Comité des Fêtes de OMF. (24/06)
- Remboursement des frais (795 €) engagés par Me Marina Gautier pour la commune de OMF. (30/09)
- Attribution d'une subvention de 6 500 € à l'Amicale du personnel OMF. (30/09)
- Attribution d'une subvention de 250 € au Comité du Souvenir français de Noisseville et Environs. (30/09)

URBANISME

- Attribution des parcelles 2,4 et 5 du lotissement « Couronne de Puche ». (8/04)
- Rétrocession du lotissement « Clos du Moulin » à Ogy (Rachat à la société FONCIER CONSEIL SNC). (8/04)
- Attribution du marché de viabilisation du lotissement « Grand Pré » à la société SMPTF de Saint-Avold pour un montant de 64 052,54 € HT. (24/06)
- Acquisition d'un terrain agricole pour un montant de 10 965,50 € HT. (24/06)
- Attribution des parcelles 1 et 4 du lotissement Pâtural 2. (24/06)

- Attribution de la parcelle 4 du lotissement « Grand Pré ». (24/06)
- Attribution de la parcelle 2 du lotissement « Couronne de Puche ». (24/06)
- Annulation et remplacement de la délibération de rétrocession du lotissement « Clos du Moulin » à Ogy (Rachat à la société FONCIER CONSEIL SNC). (24/06)
- Acquisition d'un terrain de 76a 98ca au prix de 850 €/are dans le cadre de l'aménagement du secteur du Pâtural. (24/06)
- Modification du permis d'aménager du lotissement « Pâtural 2 ». (24/06)

ENVIRONNEMENT

- Convention d'entretien des jardins du Musée naturel Jean-Marie Pelt avec METZ PÔLE SERVICES. (8/04)

TRAVAUX

- Acquisition d'une balayeuse. Offre de location UGAP, avec un contrat de 7 ans incluant 28 loyers trimestriels de 5 227,19 € HT. (24/06)

ÉCOLE

- Participation aux frais de fonctionnement des écoles OMF pour l'année scolaire 2023-2024 (965,50 € par élève de maternelle ne résidant pas dans la commune, 242,11 € par élève du primaire). (30/09)
- Participation aux frais de transport scolaire méridien pour la commune de Coincy (année scolaire 2024-2025) : 1 132,08 € pour 8 enfants. (30/09)
- Attribution d'une subvention de 4 000 € à la coopérative scolaire de l'école élémentaire (USEP) pour l'année 2025. (30/09)

SERVICES AUX HABITANTS

- Destruction des corvidés sur la commune de OMF. Approbation du devis de l'association des chasseurs de Saint-Léon (1 800 € HT). (8/04)
- Approbation du devis de la société CIMTEA (10 624,80 € TTC) pour la pose d'un nouveau columbarium de 18 cases au cimetière de Saint-Agnan. (8/04)
- Renouvellement pour 3 ans du contrat avec Prof Express. (8/04)

SERVICE TECHNIQUE DE LA COMMUNE

DES AGENTS ET DU MATERIEL ADAPTÉS POUR ENTREtenir
ET AMÉNAGER LE CADRE DE VIE DES HABITANTS

1. LA VOIRIE



Le service technique est en charge du bon fonctionnement du domaine public.
Il est composé de 4 agents qui organisent le travail, réparti dans 3 grands domaines.

LA VOIRIE (1)

- ✓ Balayage et réparation des routes
- ✓ Signalisation verticale et horizontale
- ✓ Nettoyage des fossés et accotements
- ✓ Entretien du mobilier et des aires de jeux

LES ESPACES VERTS (2)

- ✓ Tonte, élagage et taille
- ✓ Fleurissement
- ✓ Entretien des massifs et des chemins
- ✓ Entretien des monuments et des cimetières

LES BÂTIMENTS COMMUNAUX (3)

- ✓ Équipement
- ✓ Électricité, plomberie, peinture
- ✓ Pavoisement et décos de Noël...

LES ATELIERS COMMUNAUX

Les ateliers sont situés rue du Château à Montoy.
Ils sont composés de 4 entités :

- ✓ le garage des véhicules
- ✓ le stockage du matériel
- ✓ l'atelier d'entretien et réparation
- ✓ le bureau et local sanitaire des agents

2. LES ESPACES VERTS



3. LES BÂTIMENTS COMMUNAUX



4. LES INTERVENTIONS D'URGENCE



LES INTERVENTIONS D'URGENCE (4)

Face à une situation particulière, ne pas hésiter à contacter la mairie ou le Maire.

Les agents techniques sont mobilisables avec du matériel spécifique en cas :

- ✓ d'inondations
- ✓ de chutes d'arbres sur la voie publique
- ✓ d'accidents de la route...

Le choix a été fait de réaliser en interne la majorité des tâches qui incombent au service. C'est pourquoi il a été décidé de mener une politique d'investissement en matériel et équipements pour répondre aux diverses missions du service technique.



AMÉNAGEMENT & ENVIRONNEMENT

ENFOUSSEMENT DES RÉSEAUX AÉRIENS A OGY, SAINT-AGNAN ET PUCHE

La décision de lancer un programme d'enfouissement des câbles aériens (réseaux d'électricité, d'éclairage public et de fibre optique) à Ogy (rue Principale, rue de Metz et rue de Pange), à Saint-Agnan (rue des Marronniers) et à Puche, a été prise par le Conseil municipal le 19 septembre 2023. C'est un engagement de campagne de la Municipalité.

Le chantier a été confié, après un appel d'offres, à la société SMART TP implantée à Argancy, la maîtrise d'œuvre étant réalisée par le bureau d'études LVRD situé à Ogy-Montoy-Flanville.

Le montant du marché est de 1 054 776 € HT (1 265 731 € TTC). Le financement est assuré par un prêt bancaire sur 20 ans avec le soutien du Département de la Moselle (210 000 €), du Fonds d'Amortissement des Charges d'Électrification (75 760 €), de la participation de Orange, concessionnaire du réseau de téléphonie (35 000 €) et de Réséda, concessionnaire du réseau électrique (26 971 €).

Les travaux ont démarré le 22 avril 2025 et se termineront fin février 2026.

L'enfouissement et les raccordements des habitations sont terminés pour les réseaux d'électricité chez les habitants à Ogy et à Saint-Agnan. La fibre optique est en cours de déploiement sur ces 2 secteurs. Le chantier s'est ensuite déplacé sur Puche.

Les massifs béton recevant les nouveaux candélabres à LED ont été implantés pour assurer un éclairage public optimisé et beaucoup plus économique.

Les enrobés ont immédiatement été réalisés sur les routes et rues concernées par l'enfouissement. Pour les trottoirs et autres parties traversées, les enrobés seront réalisés en février 2026 après avoir découpé et supprimé les poteaux existants.

Les travaux réalisés dans les habitations l'ont été avec l'accord des propriétaires, selon leurs souhaits et aux frais de la Commune.

Des améliorations ont été apportées, comme la réfection de 4 avaloirs d'eaux pluviales, la réalisation de nouveaux trottoirs, de nouvelles places de parking. Un soin particulier a aussi été porté à la place de la mairie annexe à Ogy, sur laquelle vont être implantés 4 candélabres spécifiques. Un aménagement paysager sera réalisé au printemps.

Malgré quelques contraintes inévitables pendant certaines phases de travaux (rétrécissement de rue, route coupée pendant 2 jours sur la RD 603, accès momentanément plus difficile à certains garages et parkings...), les habitants concernés sont nombreux à avoir apprécié les relations avec l'entreprise et la Commune. Au-delà de l'aspect visuel des poteaux et autres câbles disgracieux qui disparaîtront définitivement, il est à noté que l'enfouissement des réseaux secs assure plus de sécurité routière et piétonnière, de sûreté de fonctionnement et qu'il modernise les quartiers concernés.



PARKING DE L'ÉCOLE

Le manque de stationnements à proximité de l'école rendait parfois complexe les entrées et sorties des enfants aux heures de pointe. La rue de la Chappe est en légère courbe et parfois étroite, ce qui gêne la circulation et n'est pas favorable au croisement des voitures avec le bus scolaire sur la chaussée.

L'achat des parcelles en face de l'école (en même temps que la ferme Taron rue du Château) a rendu possible la conception d'un nouveau parking pour mieux répondre aux besoins des parents. Une vingtaine de places sont ainsi proposées en complément des places existantes.

La desserte piétonne est bien sûr encouragée pour les habitants les plus proches.



URBANISME

LOTISSEMENTS

LOTISSEMENT COMMUNAL « LE PÂTURAL 2 », RUE DU RUCHER.

Sur les 16 parcelles de ce lotissement, 14 ont été vendues à ce jour. Les 2 lots restants ont été attribués lors du Conseil municipal du 24 juin 2025, notamment le lot 1 réservé à l'habitat collectif. C'est le projet architectural de l'entreprise M2 PROMOTION qui a été retenu, suite à l'appel à projet lancé en 2024.

Ce projet de logements collectifs, prévu dans le permis d'aménager du lotissement, permettra de mieux répondre à la demande d'appartements de type T2 et T3 particulièrement forte dans notre commune. Notre offre actuelle est très inférieure aux règles d'urbanisation d'aujourd'hui.

La quasi-totalité des constructions individuelles sont en cours ou terminées. La voirie provisoire, fortement endommagée lors des travaux de construction, va prochainement être reprise et renforcée.

LOTISSEMENT COMMUNAL « COURONNE DE PUCHE »

Ce petit lotissement, créé et viabilisé en 2023, comprend 7 parcelles dont 5 sont communales. Après quelques retards liés à des compromis de vente qui n'ont pu aboutir à une vente définitive dans des délais raisonnables, la Commune a été dans l'obligation de les annuler et de remettre 3 parcelles en vente. Les 3 lots concernés ont été vendus ou sont sous compromis. Sur le terrain, une maison est terminée, 2 autres sont en cours de construction.



MICRO-LOTISSEMENT COMMUNAL « LE GRAND PRÉ »

Le micro-lotissement « Le Grand Pré », situé 2 rue de Pange à Ogy, a été créé en 2024. Il a été subdivisé en 3 terrains de 8 ares environ. Le marché de viabilisation a été attribué à la société SMPTF. Les travaux démarreront en 2026. Ces 3 terrains sont d'ores et déjà disponibles à la vente. S'adresser à la mairie pour toutes informations complémentaires ou réservations.

DES TERRAINS POUR PRÉPARER L'AVENIR DE NOTRE COMMUNE

Pour préserver notre cadre de vie et accompagner l'évolution du village, la Commune achète depuis plusieurs années différents terrains stratégiques. Ces réserves foncières permettent de protéger des espaces boisés, de maîtriser l'urbanisation à proximité des habitations ou encore d'anticiper de futurs aménagements comme des chemins ou des stationnements.

La Commune a ainsi pu acquérir plusieurs parcelles : un moyen de soutenir le retour des vergers et d'offrir de nouveaux espaces de promenade aux habitants. Et parfois, ces terrains servent aussi à développer l'offre de logements, comme pour le lotissement communal « Le Grand Pré » ou le projet d'habitat collectif au Pâatural 2.

Une gestion foncière réfléchie, pour un développement harmonieux et durable au service de tous !

BUDGET COMMUNAL 2025

Pour 2025, la Municipalité a bâti un budget équilibré et tourné vers l'avenir.

Ses principales orientations sont :

- ✓ continuer à investir pour améliorer le cadre de vie de tous,
- ✓ gérer avec prudence les dépenses de fonctionnement,
- ✓ garder une bonne marge de manœuvre financière pour les années à venir.

À l'occasion du vote du budget, le Conseil municipal a validé le bilan de l'année 2024, avec un excédent de près de 911 000 €, qui a été reporté sur le budget primitif 2025.



**BUDGET
PRINCIPAL 2025**



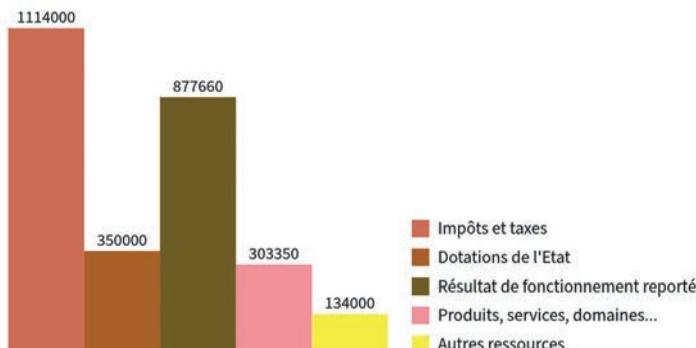
**2 779 010 €
FONCTIONNEMENT**



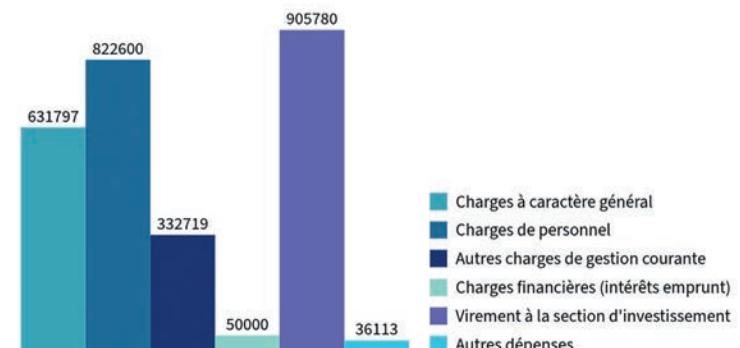
**2 819 874 €
INVESTISSEMENT**

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES (En Euros)



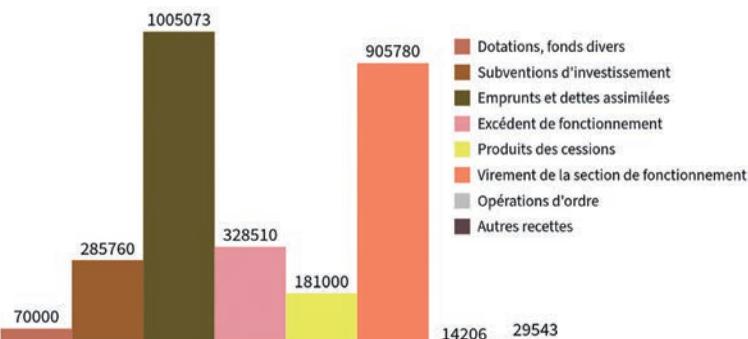
DÉPENSES (En Euros)



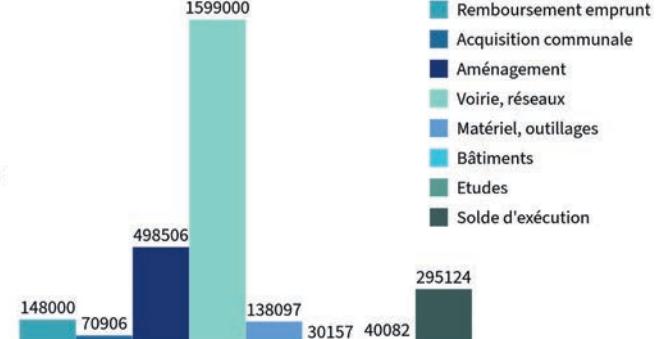
SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES (En Euros)

- Dotations, fonds divers
- Subventions d'investissement
- Emprunts et dettes assimilées
- Excédent de fonctionnement
- Produits des cessions
- Virement de la section de fonctionnement
- Opérations d'ordre
- Autres recettes

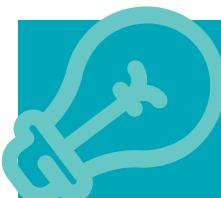


DÉPENSES (En Euros)



AUCUNE AUGMENTATION DES TAUX D'IMPOSITION

Pour la deuxième année consécutive, la Commune a choisi de ne pas augmenter les taux d'imposition locaux (taxe foncière bâti, taxe foncière non bâti, taxe d'habitation). Cette décision traduit la volonté de la Municipalité de gérer rigoureusement le budget tout en préservant le pouvoir d'achat des habitants. Elle s'accompagne d'un effort constant pour maintenir la qualité des services publics et poursuivre les projets communaux sans alourdir la fiscalité.



ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

La chaudière gaz vieillissante de 25 ans de la Maison des Associations a bénéficié d'une fiabilisation en cette année 2025.

En effet, les actions du plan national de sobriété, qui impose la baisse des températures ambiantes ainsi qu'une reprise totale des programmations de chauffage, ont eu pour effet le constat d'une surpuissance sur la chaudière de la mairie et de la salle communale dotée d'une technologie à condensation gaz de génération moderne.

Belle circonstance qui a permis de raccorder ces bâtiments avec la création d'un réseau de chauffage neuf équipé d'une régulation moderne pour un coût de moitié par rapport à une chaudière neuve.

Ces travaux seront amortis en 3 ans avec un gain annuel estimé d'environ 3 000 € !



DÉPENSES ÉNERGÉTIQUES DE LA COMMUNE :

L'analyse et l'adaptation de la consommation d'énergie des bâtiments communaux portent leurs fruits. Les efforts de chacun et la prise de conscience de l'enjeu de la transition énergétique font désormais partie du quotidien.

Cela se traduit par une légère baisse des dépenses énergétiques de notre commune par rapport au budget prévu.

Passage en LED, extinction des lumières, chauffage réduit pendant les vacances ou les inoccupations. Ce sont des exemples concrets de la bonne utilisation des locaux communaux sans impacter le confort.

Bravo à tous les acteurs pour ces efforts quotidiens !

ÉCOLE 2025

QUEL COQUIN CE DIRECTEUR !

Eh oui, une tradition se respecte, celle du célèbre poisson d'avril. Comme Simon Lorin n'est pas le dernier lorsqu'il s'agit d'être taquin, il a eu l'idée de demander à chaque élève de venir avec un gilet jaune et un casque à l'école pour éviter les accidents dans la cour de récréation... Les fous rires ont bien été au rendez-vous avec des élèves (et des parents) qui ont joué le jeu avec plaisir. Cette journée-là, aucun choc entre élèves n'a été à déplorer. Il faut croire que cette décision sécuritaire avait joué son rôle tout en humour. (photo du haut)



VIVE L'ACCROPIERRE !

Tout le monde connaît l'accrobranche mais les CM2 n'ont pas voulu faire comme tout le monde le 27 mai et ont décidé de s'accrocher autant à l'histoire qu'aux parois du Fort Pélassier situé dans la couronne nancéienne. Ce fort, qui faisait partie du dispositif de défense Séré de

Rivière, accueille désormais les classes pour des jeux de pistes ou des parcours d'escalade. Les CM2 ont adoré cette aventure qui symbolisait quelque part une autre épreuve à surmonter, l'arrivée proche du collège.



BALADE ARTISTIQUE

Le 15 mai 2025, les CM2 se sont lancés à l'assaut de la voie verte pour une balade organisée par la Communauté de Communes (CCHCPP). L'idée était de permettre aux jeunes étudiants du lycée agricole de s'exprimer de manière artistique sur le thème de l'écologie (slam, art graphique, chants...) et d'en faire profiter certaines classes de CM2. Après un départ de Courcelles-Chaussy, tous les élèves se sont retrouvés au château de Pange où un goûter et différentes activités les attendaient encore. Une belle initiative saluée par les élèves et les enseignants.

UN FEU D'ARTIFICE BLEU BLANC ROUGE !!!

La fête scolaire 2025 a pris une tournure particulière avec un thème cher à tous : la France et son Histoire. Il a semblé important pour le conseil des maîtres, après le succès de la fête 2024 sur le thème des Jeux olympiques et paralympiques, de rester dans l'Hexagone. Les classes, menées par les porte-drapeaux Margot Masson et Clément Caudy, sont entrées au fur et à mesure sous un tonnerre d'applaudissements. Ce fut ensuite tout un florilège de chants et de danses dont un french cancan très remarqué. L'Histoire n'a pas été oubliée avec Napoléon qui a accueilli les CM2 à Paris, s'en est suivi tout un circuit touristique à travers quelques monuments emblématiques de la capitale. Un moment très émouvant a ponctué cette balade avec la voix du soldat inconnu qui a fait se lever le public pour entonner la Marseillaise et a dirigé la passation des deux drapeaux de Coincy et de

Ogy-Montoy-Flanville. Ce seront désormais Lola Schmitt et Pauline Leclerc qui porteront avec fierté nos couleurs nationales. Assurément, cette fête restera dans les mémoires. Elle a ensuite laissé place à une belle soirée organisée par l'association de parents APEOMF.





RENTRÉE 2025

229 élèves ont repris le chemin de l'école dans la joie et la bonne humeur le lundi 1^{er} septembre. Depuis quelques années, les CM2 accueillent les nouveaux arrivants en CP avec des Schultüte, en lien avec la langue enseignée à l'école élémentaire. Les CM1 ont reçu un beau dictionnaire et les Petites Sections ont eu droit à une belle gourde. L'association des parents d'élèves (APEOMF) finance comme à l'accoutumée ces belles surprises.



GRAINES DE CHAMPIONS

Le 9 octobre, les CM1 et les CM2 se sont rendus au traditionnel cross du collège Paul Valéry. Tous les élèves ont fait un beau parcours et certains se sont même illustrés en montant sur le podium. Ils ont été ovationnés comme il se doit par les autres classes.



CÉRÉMONIE ÉMOUVANTE À NOISSEVILLE

Le vendredi 3 octobre, les CM2 sont allés à Noisseville pour rendre hommage aux combattants de la terrible bataille de 1870. Sans distinction nationale, des gerbes ont été déposées au Monument au Lion de Retonfey et ensuite au Monument emblématique du Souvenir français. Les élèves ont été d'un sérieux très remarqué en entonnant la Marseillaise, en levant les couleurs et en lisant le célèbre poème « Liberté » de Paul Eluard. Pauline Leclerc et Lola Schmitt ont pour la première fois porté les drapeaux des deux villages de manière solennelle. Ce fut la preuve, s'il en fallait une, que la jeune génération sait se souvenir du sacrifice de leurs aînés et qu'elle a conscience que la paix est un bien précieux.



AU CŒUR DE L'ACTION !

Les classes de CM1 et de CM2 ont eu la chance de se rendre à l'hôpital de Mercy à l'occasion de la journée internationale du cœur le 29 septembre. Les élèves ont été accueillis par l'équipe de cardiologie et ont ensuite été répartis dans des ateliers. Ils ont pu entre autres faire du secourisme sur de vrais mannequins et faire une échographie du cœur. Alors merci à Mercy, mais surtout au docteur Becker qui a magistralement organisé cette après-midi atypique.



PROF EXPRESS

Depuis septembre 2022, la commune de Ogy-Montoy-Flanville propose et offre aux familles un service de soutien scolaire en ligne pour les élèves scolarisés de la maternelle au lycée, via la plateforme PROF EXPRESS.

Pour l'année scolaire 2024/2025, la commune enregistre une activité soutenue sur la plateforme.

Au total, 92 enfants ont été inscrits durant l'année, dont 10 nouveaux. Pour l'année 2025, le nombre total d'élèves inscrits atteint désormais 105 élèves, confirmant une progression constante de l'utilisation du service.

Le dispositif est reconduit pour l'année scolaire 2025/2026 afin de profiter des différents modules (ressources pédagogiques, échanges en ligne avec un enseignant) et avec de nouveaux modules, comme le Code de la route.

Le lien d'inscription est disponible sur le site internet de la mairie de la commune ou directement à l'adresse ci-dessous : www.soutienscolaire-villedogymontoyflanville.com

PÉRISCOLAIRE

L'accueil périscolaire de la commune de Ogy-Montoy-Flanville est géré par le Centre Communal d'Action Sociale.

Situé au 4 rue de la Chappe, l'établissement fonctionne pratiquement toute l'année, couvrant la période scolaire et assurant également une partie des petites vacances ainsi que la période estivale.

Audrey Maguin, directrice du centre, ainsi que toute son équipe, accueillent les enfants les lundis, mardis, jeudis et vendredis sur 3 temps d'accueil : le matin de 7h20 à 8h30, à la pause méridienne de 12h à 14h et le soir de 16h30 à 18h30. Les mercredis de 7h 30 à 17h 30.

Contact téléphonique : 03 87 76 50 75 ou Audrey Maguin : 06 72 00 88 77

Composition de l'équipe autour d'Audrey Maguin :
Équipe éducative : Sonia Kochanski, Nathalie Varenne, Adrien Meni, Elif Atakaya, Micheline Schutze, Melissa Anlauf, Nadège Théobald, Khadra Mostefa, Florence Grosjean (ATSEM venant en renfort pour la pause méridienne), Clémence André, Marine Sibille
Équipe technique : Cynthia Fonknechten

UN CADRE D'ÉPANOUISSLEMENT POUR LES ENFANTS

Le service d'accueil périscolaire joue un rôle essentiel dans le quotidien des enfants, assurant une continuité éducative entre le temps familial et le temps scolaire. Bien plus qu'une simple garderie, c'est un véritable lieu de vie, d'apprentissage et de détente où l'épanouissement de chaque enfant est la priorité.

PLEINS FEUX SUR L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Cet accueil est proposé avant et après la classe, et durant la pause méridienne (cantine incluse). Les enfants sont encadrés par une équipe d'animateurs qualifiés qui veillent à leur bien-être physique, affectif et social, dans le respect de leurs rythmes individuels.

C'est un temps de loisirs qui permet de :

- ✓ se reposer et récupérer des efforts scolaires
- ✓ s'amuser et développer la créativité
- ✓ apprendre à vivre ensemble et à respecter les règles de la collectivité

DES ACTIVITÉS RICHES ET VARIÉES

Le programme d'activités périscolaires est conçu pour stimuler la curiosité et l'autonomie des enfants, en proposant un éventail d'ateliers adaptés à tous les âges : danse, peinture, cuisine, cinéma, théâtre, activités manuelles, jeux...

Un spectacle, « La Belle et la Bête », a été présenté le 25 juin à la salle communale devant un public nombreux et enthousiaste.

Un court métrage a aussi été réalisé...

RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2025 EN CHIFFRES

Les temps forts sont la pause méridienne et l'accueil du soir après la classe

 **231** Enfants scolarisés
 **202** Enfants inscrits à l'accueil périscolaire

 **20** matin

 **138** midi

 **78** soir



LES CENTRES AÉRÉS

5 semaines de succès, d'éveil et d'aventures s'achèvent sur un magnifique bilan. Il faut saluer l'enthousiasme, la créativité et la joie de vivre de tous les enfants de maternelle ou d'élémentaire. Ils ont fait de ces moments de vacances des expériences riches et mémorables. L'équipe d'animation est fière d'avoir tenu son engagement en offrant des activités adaptées à chaque tranche d'âge, favorisant l'autonomie, la découverte et la coopération.



POUR LES PETITS (moins de 6 ans)

Ils ont été les rois de l'imaginaire, développant leur motricité et leurs sens à travers des thèmes captivants.

Du 10 au 14 février

24 enfants au festival des fêtes des pays du monde comme le Carnaval de Rio ou le Nouvel An chinois.

Du 7 au 11 avril

22 enfants ont percé les mystères du Moyen-Âge.

Du 7 au 11 juillet

30 enfants ont découvert le monde de la ferme.

Du 15 au 18 juillet

32 enfants plongés dans un univers fantastique peuplé de créatures extraordinaires.

Du 21 au 25 juillet

30 enfants se sont transformés en aventuriers à la recherche de trésors.



POUR LES GRANDS (6-11ans)

Ils se sont investis dans des projets plus complexes stimulant curiosité, esprit d'équipe et citoyenneté.

Du 10 au 14 février

24 enfants au pays des Vikings combattant un monstre implacable.

Du 7 au 11 avril

25 enfants dans le monde d'Alice au Pays des Merveilles.

Du 7 au 11 juillet

38 enfants aux Portes du Temps.

Du 15 au 18 juillet

42 enfants plongés dans le monde de Jurassic Park.

Du 21 au 25 juillet

39 enfants dans le monde de Kho-Lanta avec camping.



CALENDRIER DES CENTRES AÉRÉS 2026

Vacances d'hiver

du lun. 16 février au ven. 20 février

Vacances de printemps

du lun. 13 avril au ven. 17 avril

Vacances d'été

du lun. 6 juillet au ven. 24 juillet



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

La mission du CCAS est d'apporter un service de qualité aux habitants de la commune. Les valeurs inscrites dans sa charte, « *Écoute, Solidarité, Bienveillance, Respect* » sont au cœur de son fonctionnement.

LES MOINS DE 3 ANS

Pour la seconde année consécutive, le CCAS a organisé en septembre une rencontre avec les parents des enfants appelés à effectuer leur première rentrée. Un temps de partage où les parents présents ont pu exprimer leurs expériences, leurs inquiétudes et leurs attentes, dans un climat bienveillant et convivial.



LES 3 - 10 ANS

Le CCAS veille à ce que le périscolaire ne soit pas une simple garderie mais un temps dédié à l'épanouissement de l'enfant. C'est dans cet esprit que les orientations du Projet Éducatif de Territoire 2025-2028 (convention entre la Commune et la CAF relative au temps périscolaire) ont été fixées :

- ✓ apprendre à vivre ensemble
- ✓ faire progresser les plus petits vers une plus grande autonomie et motricité
- ✓ éveiller les plus grands au sport et à la culture
- ✓ respecter la nature qui nous entoure

Les programmes d'activités proposés par l'équipe du périscolaire et des ALSH sont validés par le CCAS qui octroie les ressources et les moyens nécessaires au périscolaire, avec pour première ambition l'assurance d'avoir un personnel stable et qualifié.

LES 11 - 18 ANS

La politique Jeunesse menée en direction des collégiens et des lycéens s'est traduite par des animations nombreuses et variées, à la fréquentation croissante.

• **Réunion en avril** pour élaborer le calendrier des activités de l'année. Cette rencontre a été l'occasion de présenter la nouvelle association « Engagement Citoyen Pour la Jeunesse » dont l'objectif est de promouvoir une jeunesse locale plus active, plus engagée, plus participative et sensible aux enjeux de la société.

• **Tournoi de foot fin juin**, avec la collaboration du FC Montoy et la participation d'une centaine de garçons et filles de la commune et des villages voisins.



• **Bal de fin de cycle du collège** à la veille des grandes vacances. Une première édition organisée par les « 2010 », avec le soutien des parents.



• **Sortie au parc d'attractions WALYGATOR** fin août. (photo du haut)



• **Participation aux fêtes du village** en animant les célèbres mascottes.

• **Atelier pâtisserie en collaboration avec les seniors**, fin novembre, pour la confection de sablés de Noël.

LES SENIORS

La Commission Seniors a accompagné les Aînés de la commune tout au long de l'année.

- **Animation du lieu de convivialité** tous les jeudis hors vacances, avec jeux et goûter. Une fréquentation régulière d'une vingtaine de personnes.

- **Organisation d'un thé dansant le**

19 avril à la salle communale de Montoy, avec une quarantaine de participants.

- **Repas des Aînés le 23 novembre**, dans le cadre prestigieux du Boulevard des Légendes du stade Saint-Symphorien de Metz, pour le plus grand plaisir des 120 participants.

- **225 colis de Noël** ont été distribués aux seniors de 70 ans et plus.



LA POLITIQUE DE SOLIDARITÉ

- **Plan canicule** : le CCAS a enregistré l'inscription de 14 personnes qui ont reçu régulièrement des appels et des visites des membres de la Commission santé, solidarité et handicap.

- **Chaîne de solidarité** : le CCAS a mis en place des actions pour soulager le quotidien d'un foyer en difficulté.

- **Deuils** : organisation de moments d'accueil avec collation lors d'obsèques d'habitants du village.

- **Point Conseil Budget en lien avec l'UDAF de la Moselle** : les permanences sur la commune sont assurées par une conseillère de l'UDAF Moselle.

Pour prendre rendez-vous : **03 87 52 30 67 (ligne directe)** ou **07 62 68 47 84 (mobile)**.

LE BUDGET DU CCAS

En avril, le CCAS a approuvé le budget prévisionnel de 2025 d'un montant de 427 895 € lui permettant de répondre aux objectifs fixés (ci-avant), dans le but de renforcer son engagement auprès des familles et son soutien auprès des personnes en difficulté.

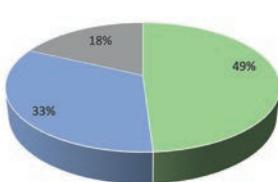
Le budget répond au besoin :

- ✓ de l'activité périscolaire
- ✓ de l'organisation des 5 semaines ALSH (centres aérés)
- ✓ de l'aide sociale

Les politiques seniors et jeunesse sont imputées au budget communal.

Définition des dépenses et recettes dédiées au périscolaire et ALSH (plus de 95% du budget du CCAS)

Recettes



Dépenses de fonctionnement



Participation des familles Participation CCAS/Mairie Participation CAF

ASSOCIATION MAM LES P'TITS LOUPS

LA MAM, UN LIEU D'ACCUEIL, D'ÉVEIL ET DE RENCONTRES



Au cœur de notre commune, la Maison des Assistantes Maternelles (MAM) accueille les enfants de moins de 3 ans dans un environnement à la fois sécurisant, bienveillant et stimulant. Gérée par 4 professionnelles diplômées, la MAM est un lieu pensé pour favoriser l'épanouissement des tout-petits tout en accompagnant les familles dans cette première étape essentielle de la vie.

Chaque journée à la MAM est rythmée par des moments de découvertes et de partages : jeux libres, activités sensorielles, ateliers d'éveil musical, créations manuelles, sorties nature... Les enfants explorent, s'expriment, apprennent à vivre ensemble et développent leur autonomie à leur rythme, dans une ambiance chaleureuse et attentive.

Mais la MAM, c'est aussi un espace de dialogue et de confiance entre les assistantes maternelles et les parents. Des temps d'échanges réguliers, des rencontres conviviales et des ateliers participatifs permettent à chacun de partager ses expériences, d'évoquer les progrès des enfants et de renforcer les liens entre familles et professionnelles. Ces moments contribuent à construire une véritable coéducation fondée sur l'écoute et la bienveillance.

Tout au long de l'année, la MAM s'attache à développer de nouvelles activités et des projets collectifs : découverte des animaux de la ferme, jardin potager, fêtes à thème ou encore spectacles de fin d'année. Ces initiatives favorisent la curiosité des enfants et tissent un lien fort avec la vie locale.

La MAM est bien plus qu'un simple lieu de garde : c'est un véritable lieu de vie, d'éveil et de rencontres, où chaque enfant trouve sa place, s'épanouit et grandit, entouré de douceur, de rires et de découvertes.

CONTACT

Méliissa Marx
Présidente
09 51 29 19 65
mamlestitsloups@outlook.fr

« LE POTAGER DU RUCHER » EST NÉ !

Le site du maraîchage communal, géré par METZ PÔLE SERVICES, a fêté ses 3 ans d'existence et s'appelle désormais officiellement « Le Potager du Rucher ». Une étape importante a été franchie avec la réalisation de la conversion en bio au mois de mars.

Les aménagements se sont poursuivis sur les 1 800 m² des deux grandes serres chapelles. Une cuve de récupération d'eau de pluie a été installée, associée à un système d'aspersion automatisé. L'ensemble devrait être bientôt opérationnel, après la mise en place du raccordement électrique.

Côté productions, la saison a été particulièrement faste avec de très bons rendements, tant pour les cultures en serres (tomates, haricots, brocolis, poivrons...) que pour celles d'extérieur (céleris, betteraves, courges, butternuts...).

L'opération des paniers solidaires a dépassé les prévisions, atteignant les 75 unités par semaine, et même la centaine si l'on ajoute la vente aux entreprises et aux particuliers.

À signaler qu'il est également possible de faire ses achats sur le site, façon drive, route de Flanville. Au niveau de l'encadrement, Emmy Fries est associée depuis le début de l'année à Anthony Altomonte, informaticien en reconversion ayant connu une année de formation en maraîchage. Les effectifs de l'équipe de production ont évolué en fonction des besoins, avec un plafond de 10 ouvriers au cœur de la saison.

Pour l'année à venir, les projets concernent principalement la viabilisation des chemins internes à l'exploitation et la construction d'un chalet pour l'accueil des clients. Il est également prévu de créer un poulailler, ce qui permettra d'ajouter la vente d'œufs à l'offre existante.



CONTACT
Emmy FRIES
06 04 78 53 30

METS FERMIERS

Le magasin Mets fermiers continue à offrir à une clientèle fidèle de nombreux produits de qualité. Au rayon charcuterie, de la mortadelle vient enrichir un étal déjà bien fourni.

Depuis le 15 janvier, des casiers réfrigérés sont à la disposition des clients 7 jours sur 7 à Saint-Julien-les-Metz, rue Jean Burger, près du centre commercial de la Tannerie.

Les réapprovisionnements se font deux ou trois fois par jour.

Une application spécifique en facilite la gestion. Grâce à ce nouvel aménagement, le chiffre d'affaires est en progression.



HORAIRES
Le magasin est ouvert du mercredi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30 ainsi que le samedi matin de 9h30 à 13h

ADRESSE ET CONTACT
1 chemin des Huguenots, 57645 Ogy-Montoys-Flanville
03 87 21 07 62 ou 07 67 25 65 99

ASSOCIATION DU MUSÉE NATUREL JEAN-MARIE PELT

Le sentier du Musée naturel Jean-Marie Pelt, aménagé depuis 2018, a subi d'importants dégâts suite aux intempéries et aux inondations. Un travail de remise en état est en cours. Il est maintenant possible au jardin de « la sorcière » de parcourir le chemin des panneaux de l'exposition « Laveran », médecin qui a réussi à isoler le parasite responsable du paludisme et qui a reçu le prix Nobel de médecine en 1907.

Sur le chemin qui relie l'école à la rue du Château, un jardin d'eau est en cours d'aménagement.

L'association Metz Pôle Services qui gère les cultures maraîchères dans le potager apporte son soutien à l'entretien des jardins thématiques sur le sentier de promenade. Les semences et semis sont fournis par l'association MNJMP. Celle-ci continue également la presse de pommes trois fois durant l'automne et réalise ainsi environ 1 000 litres de jus de pomme vendus au magasin Mets fermiers. Les visites guidées des jardins demandées par les écoles sont maintenant assurées par Emmy Fries de MPS, animatrice nature et environnement. En 2025, 17 groupes ont été accueillis. Ils ont pu parcourir le sentier et participer à des ateliers thématiques adaptés à l'âge des enfants. Des petits travaux sur le jardinage, les graines, le compost, la faune, la flore, la cuisine... sont proposés d'une manière ludique et pédagogique.

Les demandes doivent être faites à Emmy Fries au 06 04 78 53 30.

Le CCAS et le périscolaire remercient l'association pour le don qu'ils ont reçu grâce à la vente de poupées en tissu remplies de fleurs de lavande des jardins.

Toutes les informations sur le Musée naturel Jean-Marie Pelt sont sur le site www.musee-naturel-pelt.fr



CONTACT
Jean-François SALGADO
Président
06 74 99 38 25



ASSOCIATION APICOLE DU PAYS MESSIN

L'année 2025 aura été mitigée. Une grande partie des apiculteurs a perdu beaucoup de colonies d'abeilles durant l'hiver, jusqu'à 50% de leur cheptel, ce qui est énorme quand on sait qu'habituellement les pertes hivernales sont plutôt de l'ordre de 10%. Les causes sont variables et probablement multifactorielles. Le frelon asiatique est très probablement l'une de ces causes.

Par contre, pour les colonies qui ont survécu, l'année a été magnifique. Pas moins de 5 extractions sur le rucher école, étalées entre la mi-mai et la mi-août, pour un total de 429 kg de miel. Cela fait longtemps que nous n'avions pas eu d'aussi belles récoltes. Nous avons donc du miel à vendre ! Une partie de notre miel est vendu au magasin de producteurs Mets fermiers.

Le frelon asiatique a impacté nos abeilles dès le mois de juillet. Il a été très présent sur la quasi-totalité des ruchers de Moselle. Nous cherchons tous à nous protéger de ce prédateur importé d'Asie qui n'a rien à faire dans notre écosystème. Soyons vigilants, notamment pour détruire les petits nids primaires au printemps.

Cette année, nous avons souhaité renforcer notre collaboration avec la municipalité en nous insérant dans le programme d'activités de la commune. Nous avons relancé la fête des abeilles qui s'est tenue le 15 juin 2025 et nous avions envisagé de participer à la brocante du village le 21 septembre. Mais une météo exécable ce jour-là nous a fait abandonner ! Ce n'est que partie remise et nous espérons que l'année prochaine, nous pourrons participer, sous le soleil cette fois !

www.apiculture-metz.fr

CONTACT
Christelle HOFMANN
Présidente
06 41 99 32 93

ASSOCIATION SPORTS LOISIRS ET CULTURE

L'ASLC est heureuse de vous présenter les diverses activités qui ont été proposées en 2025 et propose quelques projets pour 2026. Joignez-vous à nous pour découvrir, apprendre et partager des moments enrichissants au sein de notre association.



La Bibliothèque

La bibliothèque est ouverte tous les samedis matin de 10h à 12h dans la Maison des Associations à Montoy. C'est l'endroit idéal pour emprunter des livres, participer à des activités littéraires ou simplement passer un moment tranquille dans un cadre accueillant.

Le Raku

Venez explorer l'art du Raku, une technique de cuisson céramique, chaque 2^e samedi du mois, de 13 h 30 à 16 h 30. Cet atelier est dirigé par Monique Rast. Pour toute question, vous pouvez la contacter au 06 19 97 14 50. Ne manquez pas cette chance de laisser libre cours à votre créativité !

La Couture

Pour les passionnés de couture, nous proposons plusieurs ateliers.

- Un atelier hebdomadaire tous les lundis après-midi à partir de 14 h 30, animé par Evelyne (06 01 96 33 96).
- Une nouveauté avec deux ateliers qui ont lieu les jeudis, organisés de 17 h 30 à 19 h 30 et de 19 h 30 à 21 h 30. Ces sessions permettent d'apprendre les bases, de perfectionner les techniques ou de découvrir toutes les astuces d'Anna, l'animatrice. Un moment de partage d'expériences et de détente pour que chaque création soit le reflet du plaisir de coudre.

Animations ponctuelles

L'ASLC anime la vie communale avec diverses manifestations ponctuelles :

- théâtre avec une représentation en novembre et 2 autres à venir prochainement
- une première belle et prometteuse soirée loto a été organisée en 2025 et une autre est en prévision pour 2026. Venez tenter votre chance et passer une soirée conviviale !
- une bourse aux livres a permis de vendre de nombreux ouvrages

Nous avons mis en avant, en novembre, le livre d'une habitante de la commune, Mick Tonneivo. C'est un premier ouvrage qu'elle a présenté lors d'une journée de dédicace. Une belle occasion pour soutenir l'écriture locale !

Nous vous remercions pour vos participations actives tout au long de l'année 2025 et nous espérons vous voir nombreux à ces activités en 2026 !

Ensemble, cultivons notre passion pour l'art, la culture, et le partage.



CONTACT
Annette GUIR
Présidente
03 74 23 45 26
annette.guir@orange.fr



CONTACT
Anne Gaëlle VENDEMEN
06 03 41 18 69

ARVEST PRODUCTION

Crée en 2010, l'association Arvest Production est une équipe avec une démarche inédite et originale qui réalise des spectacles régionaux grâce à la découverte de nouveaux talents aux origines culturelles et artistiques diversifiées.

En octobre, le grand spectacle musical « Legends of Cabaret » a été joué dans une salle de la périphérie messine avec plus de 500 spectateurs, comblés devant tant de couleurs, de danses, de chants et de lumières. D'autres représentations auront lieu en 2026.

La fin d'année a vu également la production pour Noël d'un spectacle scolaire « le pôle express », l'histoire d'un jeune garçon qui, doutant de l'existence du Père Noël, se retrouve embarqué dans un train mystérieux le conduisant au Pôle Nord.

Forte de son expérience et après de nombreux mois de travail et de répétitions, l'association propose toujours des projets totalement novateurs et rejouera en 2026 :

21 mars :

salle Pierre Messmer à Saint-Avold « Legends of Cabaret »

31 octobre :

au NEC à Marly, soirée Halloween avec le spectacle « Hocus Pocus »

14 décembre :

à Saint-Avold « Le mystérieux Noël de Mr Scrooge »

FOYER RURAL

Le Foyer Rural a poursuivi ses activités régulières tout au long de l'année.

Gym douce pour les seniors les jeudis matin de 10 h 30 à 11 h 30, activités manuelles (peinture sur soie, couture, crochet, tricot...) les vendredis de 14 h 30 à 18 h, club marche les mardis de 10 h à 11 h et club seniors (goûters et jeux) les premiers samedis du mois (à 15 h à partir de janvier 2026).

Ces activités ont lieu à la salle annexe de la Maison des Associations.



CONTACT

Jean-Paul ENTEMEYER,
Président
03 87 76 67 70

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES OMF

L'APEOMF, Association des Parents d'Élèves de l'école compte une quinzaine de parents actifs et 75 familles adhérentes.

L'association a pour but de soutenir financièrement différents projets de l'école (sorties, besoins matériels, etc.). Les échanges avec l'équipe enseignante sont réguliers afin de connaître les besoins de subventions au cours de l'année.

Ventes et entrées d'argent 2024/2025

L'organisation de ventes et d'événements a rythmé l'année scolaire.

Adhésions, ventes diverses (miel et pain d'épices, chocolats pour Pâques, gâteaux de Noël, fleurs et bulbes), tombolas, boissons et nourriture lors de fêtes (Halloween, Marché de Noël, le Loto des enfants et l'incontournable fête de l'école) ont permis d'obtenir des bénéfices afin de répondre favorable-

ment aux différentes demandes d'aides de l'école, ainsi que de gâter les enfants tout au long de l'année.

Soutien aux activités et cadeaux aux enfants 2024/2025

Cadeaux de rentrée (gourdes pour les Petites Sections, Schultüte pour les CP, dictionnaires pour les CM1), goûter de la Saint Nicolas, beignets à Carnaval, goûter de Noël (chocolat chaud et gâteaux), jeux pour l'école, achat de billets lors de sorties scolaires, spectacles, trajets en bus, table de ping-pong... L'association a pu reverser plus de 4 300 € pour ces

différents projets destinés aux enfants de l'école.

Les membres de l'Association sont toujours présents et de plus en plus nombreux à œuvrer activement pour des actions tout au long de l'année, les parents répondant toujours présents !

Nous remercions encore toutes les familles pour leur soutien !

CONTACT
Julia MANGEOT
Présidente
06 82 83 61 85
juliamazzolimangeot@gmail.com
assoc.apeomf@gmail.com
Facebook : Apeomf



FC MONTJOY-FLANVILLE – UNE ANNÉE DE TRANSITION ET DE RENOUVEAU

Cette année a marqué un tournant important pour le FC Montoy-Flanville, avec l'arrivée d'une nouvelle présidence et une énergie renouvelée au sein du club. Sur le plan sportif, la saison a été difficile : malgré les efforts de tous, l'équipe fanion a malheureusement été reléguée en quatrième division.

Mais c'est à l'intersaison que les choses ont véritablement bougé ! Grâce à l'arrivée d'éducateurs de qualité et un recrutement conséquent, nous avons pu créer une équipe B et lancer de nombreux projets structurants (création d'un club house, aménagement d'un nouveau vestiaire arbitre, réalisation d'un chemin d'accès financé par la Mairie, installation de nouveaux bancs de touche).

L'autre grande nouveauté de l'année est la naissance de l'école de football, qui connaît déjà un franc succès. Avec deux catégories (U6-U7 et U8-U9) et une quinzaine d'enfants, la relève est déjà assurée !

En moins d'un an, le club est passé de 23 à 60 licenciés, preuve de l'engouement et du dynamisme retrouvés autour du FC Montoy-Flanville.

Pour la nouvelle saison, l'équipe B découvre la compétition et vit une année d'apprentissage. L'équipe A, quant à elle, vise une remontée en troisième division. La tâche s'annonce ardue, la poule étant particulièrement relevée, mais l'état d'esprit est combatif et les progrès sont constants.

En résumé, tout avance dans le bon sens à Ogy-Montoy-Flanville : de nouveaux projets, un club qui grandit, et une belle ambiance qui fait la fierté de tous ses membres.



CONTACT

Jean-Luc MAGNIN
Président
06 70 17 22 16
montoyflanville.fc@moselle.igef.fr

ENGAGEMENT CITOYEN POUR LA JEUNESSE

Une association qui fait bouger la jeunesse !

L'année 2025 a marqué la naissance de l'association ECPJ (Engagement Citoyen pour la Jeunesse), à Ogy-Montoy-Flanville. Portée par une équipe jeune et investie, elle a pour mission de mobiliser les 16-26 ans autour d'actions sportives, culturelles et citoyennes.

Grâce au soutien de la Mairie et à l'implication de ses membres, l'ECPJ a su s'imposer dès sa première année comme un acteur dynamique et fédérateur dans la commune.

Les activités organisées en 2025 (soirée Loup-Garou, tournoi de beach volley, action citoyenne et sortie Pokeyland) ont rencontré un franc succès, rassemblant jeunes et habitants dans une ambiance conviviale et responsable.

La reconnaissance de cette réussite s'est même traduite par un article du Républicain Lorrain, publié le 4 août 2025, intitulé :

« Actions citoyennes et sportives : une association qui mobilise la jeunesse ».



CONTACT

Muhammed IRMA
Président
06 77 09 90 13
Instagram : ECPJ

COMITÉ DES FÊTES

L'année 2025 a été marquée par une effervescence particulière dans notre village, grâce aux initiatives du nouveau bureau du Comité des Fêtes, mis en place en début d'année lors de l'Assemblée générale. Tout au long de l'année, une série d'événements captivants ont su enchanter les petits comme les grands, créant des souvenirs mémorables et une atmosphère de convivialité et de partage.

Tous les derniers vendredis du mois, sauf en juin, juillet et août, les 9 cabarets mensuels ont vu les talents locaux se produire dans une ambiance conviviale pour ravir un public passionné, venu de toute la région, avide de nouvelles sonorités et d'émotions musicales. Des soirées très attendues.

Le dimanche 13 avril, les enfants du village ont été invités à participer à des jeux, puis à la chasse aux œufs aux abords de la salle des fêtes à Ogy. Encore de belles surprises avec Poussinou et Lapinou pour célébrer ce jour festif en famille.

Le début du mois de juin a été marqué pour la 8^e fois par l'incontournable festival Montoy Du Rire. Un festival dédié à l'humour, qui a vu 2 soirées afficher un spectacle de stand-ups et d'improvisations d'un niveau relevé, déclenchant l'hilarité générale d'un public enthousiaste.

Le samedi 21 juin, l'arrivée de l'été a été célébrée à Ogy avec une soirée en plein air proposant de multiples jeux et activités pour les enfants. La musique n'était pas en reste, incitant le public à fouler l'aire de danse. Une superbe soirée festive clôturée par un spectacle de feu inoubliable.

La Fête du Village, le samedi 16 septembre, a été une occasion pour tous les habitants de se rassembler à Montoy. Un beau programme avec jeux pour enfants, spectacles, animation musicale et feu d'artifice pour clôturer la soirée en beauté.

Le Comité Des Fêtes renouvelera de nombreuses activités en 2026 et espère vous voir toujours aussi nombreux à chacun de ces événements.

Les idées de spectacles et autres moments festifs, conviviaux, synonymes du vivre ensemble sont les bienvenus : faites-en part au Comité des Fêtes.

Ensemble, faisons vibrer notre village au rythme de la joie et du partage !

CONTACT

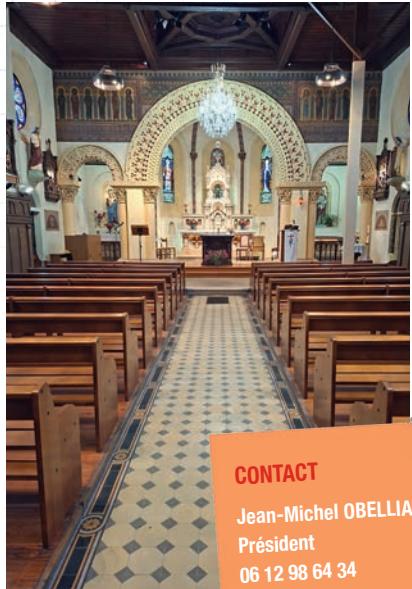
Fabien RUBY

Président

comitedesfetes.omf@gmail.com



Serge Humlich.



CONTACT

Jean-Michel OBELLIANNE
Président
06 12 98 64 34
jm.obel@laposte.net

CONSEIL DE FABRIQUE DE L'ÉGLISE DE SAINT-AGNAN

En 2025, l'église n'a pas connu de gros travaux.

Grâce à la participation de la Mairie de Ogy-Montoy-Flanville, les sanitaires ont été entièrement refaits.

Au début de l'automne, les membres du conseil de Fabrique ont procédé à un nettoyage complet de l'église : dépoussiérage, lavage des sols et des murs, cirage des bancs et nettoyage des vitraux.

L'aménagement des placards dans la petite entrée de l'église est en cours de réalisation.

Pour les prévisions de travaux 2026, une réunion aura lieu comme chaque année avec les représentants des communes de Coincy et de Ogy-Montoy-Flanville ainsi que le conseil de Fabrique de Saint-Agnan.

L'église est ouverte les samedis, dimanches et jours fériés du début avril jusqu'au 11 novembre, de 8 h à 19 h.



CONTACT

Carole VALENTIN
Présidente
03 87 76 72 68 (mairie)

CONSEIL DE FABRIQUE DE L'ÉGLISE DE NOISSEVILLE

À l'occasion de la réunion du conseil de Fabrique de février 2025, la présidente Monika Testart a démissionné de ses fonctions et Carole Valentin a été élue présidente. Michelle Weber reste trésorière et Annette Guir conserve sa fonction de secrétaire.

En janvier, le chauffage ne fonctionnait plus, ce qui a occasionné plusieurs semaines d'inactivité pour l'église. Les cérémonies d'obsèques ont été déplacées vers l'église de Retondfey. Des travaux de réparations ont été entrepris avec la participation des communes de Ogy-Montoy-Flanville et de Noisseville. D'autres réparations sont en cours, telles que le changement du moteur de la cloche N°3, le traitement des poutres du clocher et du plancher de la tribune. La paroisse a fait l'acquisition d'un tabernacle portatif, élément liturgique qui manquait pour les fêtes pascales.

Un concert de Noël par l'Opéra de l'Eurométropole a été donné le 29 novembre en collaboration avec la commune de Noisseville.

Pour 2026, il y aura d'autres travaux à prévoir, comme l'entretien de la toiture, des zingueries et des pignons.



« À NOUS LE SOUVENIR, À EUX L'IMMORTALITÉ »

La devise du Souvenir Français prend tout son sens lorsque les jeunes se retrouvent au pied du Monument de Noisseville.

Le Souvenir Français a pour vocation :

- de conserver la mémoire de ceux et celles qui sont morts pour la France au cours de son Histoire
- d'animer la vie commémorative en organisant des cérémonies patriotiques nationales et des sorties
- de transmettre le flambeau du Souvenir aux générations successives

La cérémonie anniversaire : le 3 octobre 2025, les écoles de Ogy-Montoy-Flanville, Retonfey et Noisseville se sont retrouvées au pied du Monument National du Souvenir Français pour une belle cérémonie spécialement tournée vers la jeunesse.

Levée des couleurs, discours, dépôts de gerbes, tous ces symboles ont été réalisés par les enfants et leurs enseignants.

Les mots de Jean-Pierre Jean ont résonné à nouveau :

« Unissons-nous tous aujourd'hui, pour célébrer ceux qui ont sacrifié leur vie en 1870 et en glorifiant leur vaillance sur le champ de bataille même où ils sont tombés. »

Le Souvenir Français de Noisseville (Metz Petite Ceinture) c'est également :

- l'organisation de cérémonies patriotiques tout au long de l'année
- un engagement de nos porte-drapeaux, Gilbert Bauer assisté de Denis Lemarquis que nous remercions et félicitons
- de nombreuses cérémonies mettant fièrement le drapeau du comité à l'honneur et organisant la quête du Souvenir Français autour du 1^{er} novembre
- des projets :
 - un panneau explicatif, placé à l'entrée du monument, est en cours de réalisation
 - des actions envers les scolaires, des participations pour des sorties, des interventions auprès des jeunes
 - un carnet du citoyen remis aux jeunes porte-drapeaux
 - la participation à une exposition lors de la Journée de la Femme le week-end du 8 mars 2026 à Noisseville.

CONTACT

Mairies des communes
de Noisseville, Retonfey, Coincy
et Ogy-Montoy-Flanville



DOSSIER SANTÉ

PANORAMA DE L'OFFRE DE SANTÉ SUR LA COMMUNE

MAISON MÉDICALE 7 RUE DU CHÂTEAU

YOUNES ZOUGUAR

Médecin généraliste

RDV sur Doctolib
En cas d'urgence, RDV possible en passant par le secrétariat.

03 87 37 23 73

Déplacement à domicile si justifié, pour les patients qui sont dans l'impossibilité de se déplacer.

JULIE HELBERT

Infirmière

Prise en charge des patients de tout âge et pour tout type de soins (toilette, pansements simples, pansements complexes, injections, vaccins, perfusions, patients diabétiques, distribution de médicaments...).

RDV par téléphone ou par mail.

07 86 31 22 60

juliehelbert@hotmail.com

Ouvert 7j/7, 24h/24.

Accepte de nouveaux patients.

Les soins se font principalement à domicile.

NORA NOLL

Kinésiologue certifiée IKC

La kinésiologie est une approche globale qui vise à un bien-être mental, physique, émotionnel et social. Cette technique, à travers le test musculaire, permet d'identifier les blocages de différents types et aide à restaurer l'équilibre intérieur. La kinésiologie ne pose pas de diagnostic médical et ne remplace pas un traitement médical.

RDV sur le site
www.kinesiologie-nora-noll.com
ou par téléphone

06 10 86 64 48

noranoll57@gmail.com

*Horaires du lundi au vendredi de 8h à 20h, et le samedi de 8h à 17h,
Pas de déplacement à domicile.*

JULIE MARTINONI

Médecin généraliste avec activité particulière en médecine naturelle (phytothérapie, homéopathie).

RDV sur Doctolib
Aucun RDV par téléphone.

03 87 52 51 94

Horaires d'ouverture : tous les jours sauf le week-end.

*Pas d'accueil de nouveaux patients, sauf si le patient a déjà un médecin traitant et qu'il souhaite une approche complémentaire de sa prise en charge, en médecine globale naturelle. Rendez-vous sur Doctolib.
Pas de déplacements à domicile.*

LAURENCE CHATY

Hypnothérapeute pour adultes, enfants et adolescents, dès 6 ans.

Formatrice en hypnose dans l'école Hypnosalys.

RDV sur le site internet
www.laurence-chaty-hypnose.fr
ou par téléphone

06 16 66 26 49

Accueil de nouveaux patients au cabinet uniquement (environ 3 semaines à un mois d'attente).

Horaires habituels du lundi au mercredi de 9h à 19h et le samedi de 9h à 16h.

GUILLAUME STUMPEL

Médecine chinoise,

Spécialités : acupuncture taoïste, moxibustion japonaise, crano puncture japonaise et thérapie manuelle énergétique.

RDV par téléphone

06 50 79 02 93

guillaumestumpel@free.fr

*Accepte de nouveaux patients
Rdv uniquement au cabinet*

EMMANUEL LABORIE

Masseur Kinésithérapeute DE
Kiné généraliste

Spécialisé en méthode MC Kenzie et thérapie manuelle

RDV par téléphone

03 87 21 14 52

(mais très peu de créneaux disponibles et pour de courtes séries de séances.)

Lundi 8h 30-12h 30, 15h-20h

Mardi 8h 30-12h 30, 13h 30-20h

Jeudi 8h 30-13h 30

Vendredi 8h 30-12h 30, 13h 30-20h

Déplacements sur Montoy-Flanville et Retonfey uniquement le jeudi am

CANDICE JACQUINET

Orthophoniste

06 47 53 09 10

jacquinet.candice@hotmail.fr

Horaires d'ouverture variables

Prise de RDV par téléphone, avec déplacements à domicile possibles.

SABRINA RINCK

Sophrologue

diplômée d'état dans l'accompagnement des adolescents, des adultes et des personnes en situation de handicap

06 62 21 03 88

srinck.ets@gmail.com

Certifiée en thérapie d'acceptation et d'engagement (A.C.T) et médiation par l'animal.

*Ouvert du lundi au samedi, de 9h00 à 19h00
Déplacement possible pour les établissements scolaires et médico-sociaux*





FICHE 1 LES GESTES QUI SAUVENT

TÉMOIN OU VICTIME D'UN ACCIDENT DE LA CIRCULATION OU AUTRE TYPE D'ACCIDENT :
APPLIQUER LE « PAS » :

Protéger, Alerter, Secourir

PROTÉGER : porter une chasuble fluorescente, utiliser le triangle de présignalisation, écarter le danger, couper l'alimentation électrique, le gaz... Se protéger, ainsi que l'entourage pour éviter une aggravation de la situation, un suraccident. Il faut écarter toute source de danger quel que soit l'accident (circulation, domestique, travail...)

ALERTER : appeler le 15, 18, 17 ou 112 (numéro d'appel d'urgence européen) après une analyse rapide de la situation. Signaler le lieu de l'accident le plus précisément possible (commune, axe, lieu-dit...), le nombre de véhicules accidentés, le nombre de blessés. Ne pas raccrocher tant que l'opérateur ne l'a pas demandé.

SECOURIR : en attendant l'arrivée des secours, aider les blessés s'il y en a. Les couvrir, leur parler positivement, desserrer leurs vêtements (ceinture, cravate...). Pratiquer les gestes de premiers secours s'il y a les compétences.

Mais surtout, ne donner jamais à boire à un blessé, ne pas lui ôter son casque s'il agit d'un motard, ne pas le déplacer sauf en cas de risque d'incendie ou autre danger imminent.



CABINET DE KINÉSITHÉRAPIE 7 RUE DU CHÂTEAU

DANAÉ GUERQUIN, MANUEL CHIVA, VINCENT GERSTER
Kinésithérapeutes

RDV par téléphone
09 87 11 77 77

Pratique adaptée aux objectifs de santé de chaque patient, couvrant tous les âges (du nourrisson aux personnes très âgées) et des domaines variés tels que la neurologie, la rhumatologie, la kiné du sport, la respiration, la traumatologie... Pas de rééducation vestibulaire ni périnéale. Actes réalisés sur prescription médicale. Déplacement à domicile si la situation l'exige, uniquement sur une période courte et définie à l'avance. Accueil de nouveaux patients mais avec un éventuel délai avant la première séance en fonction de l'état de la liste d'attente.

31 ROUTE DE FLANVILLE

DELPHINE PISTER
Sophrologie, sonothérapie (bols tibétains)

RDV par mail ou sms, RESALIB
06 19 24 06 25
contact@delphine-pister.fr

Du Lundi au Vendredi de 9h à 18h, samedi de 9h à 12h
(sur demande et sur rendez-vous)
Accueil de nouveaux patients

2 RUE DES MARRONNIERS À SAINT-AGNAN

ANNE-SOPHIE SCHMITT
Ostéopathe D.O., médecine des ventouses, conseillère en nutrition, facilitatrice d'allaitement

RDV sur TERAPIZ
06 58 24 26 49
osteopathie.schmittas@gmail.com

Accueil de nouveaux patients
Mercredi à Vendredi 9h -18h 30, Samedi 10h - 15h



FICHE 2

LES GESTES QUI SAUVENT

L'ARRÊT CARDIAQUE

Le cœur, pour différentes raisons, fibrille et n'assure plus la circulation du sang dans tout l'organisme.

LES SIGNES AVANT-COUREURS DE L'ARRÊT CARDIAQUE

Lorsque la cause est un infarctus du myocarde, le sujet peut présenter, dans les jours ou les heures qui précèdent, une douleur thoracique prolongée pouvant s'étendre jusqu'aux bras, une sensation d'oppression, de serrement voire d'écrasement.

Il peut être précédé de palpitations ou d'un malaise général.

L'arrêt cardiaque peut aussi arriver brutalement, sans signe avant-coureur.

Chez la femme, les signes avant-coureurs de l'infarctus sont parfois différents : essoufflement, nausées, douleur à l'estomac...

QUE FAIRE FACE À CES SIGNES DE MALAISE CARDIAQUE ?

Même si la victime vous répète que ce n'est pas grave, la prise en charge doit se faire le plus rapidement possible. Il ne faut jamais sous-estimer la gravité de la situation ou de l'état de la victime.

Lui poser des questions sur la durée du malaise, sur la récurrence, si elle a un passif hospitalier ou si elle prend des médicaments liés à ce problème. Alerter immédiatement les secours.

Placer la victime au repos dans une position qui lui est confortable (allongée, semi-assise ou assise), puis vérifier régulièrement qu'elle est consciente et respire normalement jusqu'à l'arrivée des secours.

RECONNAÎTRE UN ARRÊT CARDIAQUE

La victime perd connaissance, tombe, ne réagit pas quand on lui parle ou quand on la stimule. La victime ne respire pas ou les mouvements respiratoires sont inefficaces, lents et bruyants. Dans ce cas, agissez immédiatement car il s'agit d'un arrêt cardiaque !

FAIRE REPARTIR LE CŒUR

Si aucun soin n'est pratiqué dans les minutes qui suivent l'arrêt cardiaque, les chances de survie sont quasi nulles.

Quelle que soit la cause, les gestes qui sauvent sont les mêmes et ils doivent être entrepris de toute urgence.

EN CAS D'ARRÊT CARDIAQUE, TROIS GESTES COMPTENT :

1 APPELER LE SAMU

Faire le 15 sur n'importe quel téléphone, l'appel est gratuit.

Répondre aux questions de l'interlocuteur et suivre ses consignes.

2 MASSER

Allonger la victime sur le dos sur une surface dure.

Se mettre à genou contre la victime, sur le côté.

Positionner les mains l'une sur l'autre, un peu en dessous du milieu du thorax, les bras bien tendus.

Appuyer de tout son poids, bien au-dessus :

ce ne sont pas les bras ni les mains qui appuient mais tout le corps.

Ce sont des pressions fortes : il faut enfourcer les mains de 5 à 6 cm dans la poitrine et relâcher complètement le thorax entre chaque compression.

Les pressions sont effectuées sur un rythme régulier de 100 par minute, par séries de 30 compressions consécutives.

Dans le même temps, il faut envoyer une personne chercher un défibrillateur.

3 DÉFIBRILLER

Très simple d'utilisation, cet appareil guide vocalement, étape par étape, et garantit une utilisation sans risque, expliquée.

LES DÉFIBRILLATEURS SONT DISPONIBLES PRÈS DES MAIRIES À MONTOY ET À OGY.
Ils sont dans un boîtier vert et avec un clignotement lumineux.

L'ÉQUIPE COMMUNALE AU SERVICE DE TOUS



PÔLE ADMINISTRATIF

Valérie Coignard, Pierre-François Tisserand, Théa Aubriot, Karine Boucheron



PÔLE TECHNIQUE

Shir Ahmadzai, Mahmud Ahmadzai, Khalil Ahmadzai, Omid Khodaparast

La qualité des services rendus aux habitants repose sur l'implication quotidienne des agents communaux. Fin 2025, 23 agents (21,5 équivalents temps plein), œuvrent dans les différents secteurs de la commune.



PÉRISCOLAIRE

À l'arrière : Sonia Kochanski, Audrey Maguin, Adrien Meni, Mélissa Benaicha, Cynthia Fonknechten
 À l'avant : Clémence André, Nadège Théobald, Florence Grosjean, Micheline Schutze, Elif Atakaya, Khadra Mostefa



ÉCOLE

Florence Grosjean, Nathalie Varenne, Faranak Khodaparast, Maryse Arnould

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

AVCI Asya	19/04/2025
TRIGNAC Tao	19/05/2025
KARATAS Lorine	28/06/2025
CELEBI Hîvan	31/07/2025
MAYER Lilly-Rose	01/08/2025
YAVUZ Ayla	09/08/2025
ERHOLT Ellya	22/09/2025
BOUIGOU Alba	21/11/2025
SAUMIER Sofia	03/12/2025

Bienvenue !

MARIAGES

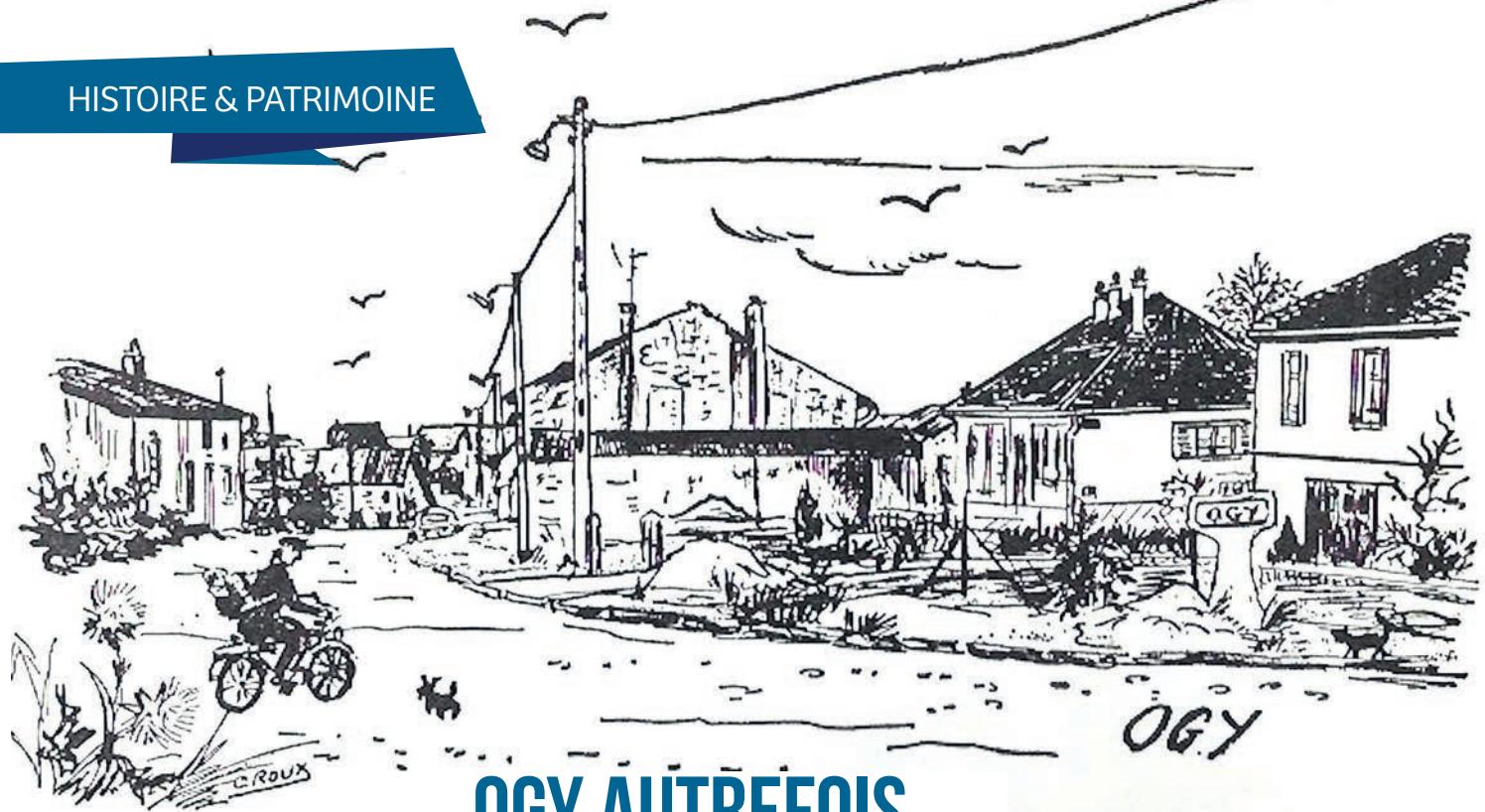
PHILIPPOT Hélène & WAGNER Thibaut	12/04/2025
DUSIC Gina & CHARDET Pierre-Henri	05/07/2025
HOUPIN Valentin & SCHWAB Sébastien	12/07/2025
LANNEAU Agnès & DEGROTTÉ Jonathan	13/09/2025

Félicitations !

DÉCÈS

STEFF Fernand	23/01/2025
NICOLAY épouse HIRSCH Lucette	14/03/2025
GROSDIDIER épouse FILBING Guillaumine	01/04/2025
BIROT Jean-Jacques	30/04/2025
ORY Roger	22/05/2025
MAURICE Jean	29/07/2025
BRIECKLER Gérard	01/09/2025
CAVELIUS épouse BUCHI Paulette	28/10/2025

Sincères condoléances



OGY AUTREFOIS



OGY

« Des Templiers, jadis, une chapelle
En ce lieu abrita un bel autel,
Saint Jean-Baptiste de la Décollation
Ogy vous le dira, était son nom ! »



SAINT-AGNAN

Baptisé successivement Saint-Aignien (1358), Saint-Agnel (1473), Sainte-Aignel (1512), le village actuel est le siège de l'unique église implantée sur le territoire de la commune de Ogy-Montoy-Flanville. Héritière de plusieurs édifices religieux dont la construction du plus ancien remonte au X^e siècle, l'église actuelle, de style néo-roman, date de la seconde moitié du XIX^e siècle.



PUCHE

« On le croirait perdu ce Puche
Pourtant il fourmille comme une ruche
Ces gens y savent comme personne
Prouver que leur terre est bonne »

Dessins : Colette Roux



LA LAITERIE DE LAUVALLIÈRES

Sur le territoire de la commune, à Lauvallières, on peut encore voir une grande bâtie de plusieurs étages avec ses façades relativement bien conservées. C'est derrière ces murs qu'une brasserie a d'abord été installée à l'époque de l'Annexion allemande. On a retrouvé des traces de la construction en 1893. La « Metzer Brauerei » est restée en activité jusqu'en 1936.

Les bâtiments ont été repris et transformés en laiterie sous la direction de Karékine Sarkisbekian. Aux Archives départementales on retrouve les bilans d'activités de 1936 à 1939. En 1940 les Allemands s'emparent du bâtiment en poursuivant l'activité avec 20 salariés. En 1944, des tirs d'artillerie et des bombardements font des dommages importants. Après une période d'occupation américaine, l'ancien propriétaire revient en 1945 et retrouve des locaux dévastés. Il entreprend un dossier de demande d'indemnisation de dommages de guerre qui prendra des années. En 1947, des premiers travaux permettent une reprise d'activités avec 25 salariés, jusqu'en 1950. Le responsable décède en 1953, les héritiers sont en URSS, ce qui complique la succession.

Les bâtiments ont ensuite été vendus à 3 associés qui transforment le tout en une laiterie-fromagerie. Une cinquantaine d'employés, dont 4 chauffeurs, venus des communes de Montoy-Flanville, Noisseville et Retondfey, ont travaillé sur le site jusqu'en 1965, date de sa fermeture. Depuis Montoy-Flanville, ils pouvaient emprunter le « Chemin Vert » qui reliait les maisons à la laiterie le long de la station d'épuration actuelle. D'autres utilisaient le vélo.

La collecte de lait était faite par les 4 chauffeurs qui tournaient quotidiennement dans les fermes environnantes. Une partie du lait était mise en bouteilles, une autre partie servait à la fabrication de yaourts nature et aromatisés, de crème et de fromage (camembert)

sous la marque « L'HIRONDELLE ». Les excédents de lait étaient transformés en poudre destinée à l'alimentation animale. Une porcherie était installée dans un bâtiment annexe.

Un couple de Montoy-Flanville, Andrée et Jean Leporcq ont travaillé dans cette laiterie. Jean fut d'abord chauffeur, puis ouvrier et responsable de la fabrication de la poudre de lait de 1959 à 1965. Andrée est entrée au service de comptabilité où 3 personnes étaient employées, dont la femme du directeur. Ils ont été hébergés sur place jusqu'en 1973, assurant le gardiennage et la surveillance du site.



se déguste frais ou
après plusieurs jours d'affinage
à conserver au frais





CCHCPP À VOS CÔTÉS

Tout au long de l'année 2025, la Communauté de Communes Haut Chemin – Pays de Pange a poursuivi ses actions en faveur de la qualité de vie, du dynamisme local et de la transition écologique. Présente au quotidien auprès des habitants, elle œuvre sur l'ensemble de ses compétences : mobilité, environnement, assainissement, services publics, soutien aux communes et accompagnement des initiatives locales.

AMÉLIORER LE CADRE DE VIE ET L'ENVIRONNEMENT

La CCHCPP continue de porter des projets structurants visant à préserver les ressources naturelles et à restaurer les milieux écologiques. En 2025, un chantier majeur a marqué l'année : la réouverture du ruisseau Rupt-de-Zelle à Servigny-lès-Sainte-Barbe.

700 mètres ont été remis en eau grâce à un reméandrage, la création de zones humides et de haies favorisant la biodiversité et l'écoulement naturel.

Ce projet, engagé depuis 2019, a été rendu possible grâce au soutien de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et de la Région Grand Est.

Dans la continuité de ces actions, les travaux de renaturation du ruisseau de Marsilly ont débuté en août. Ils permettront au cours d'eau de retrouver progressivement son fonctionnement naturel et d'améliorer la prévention des inondations grâce à une nouvelle zone de débordement connectée aux mares environnantes, avec le soutien de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse et de la Région Grand Est.

PSE – PAIEMENTS POUR SERVICES ENVIRONNEMENTAUX

Le programme de Paiements pour Services Environnementaux (PSE) est un outil innovant pour le territoire. En 2025, 26 contrats ont été signés avec les agriculteurs. Doté de 1,5 million d'euros sur cinq ans, financé à 90 % par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, il a été coconstruit avec les exploitants pour répondre aux enjeux environnementaux.

Ses objectifs : adapter le territoire aux risques naturels (sécheresses, inondations, coulées de boue), réduire les émissions agricoles et préserver les prairies et zones tampons, véritables puits de carbone.

Le dispositif rémunère les agriculteurs selon les résultats obtenus et valorise ainsi les pratiques agricoles vertueuses au bénéfice du territoire.

MOBILITÉ : UN TERRITOIRE PLUS ACCESSIBLE ET PLUS DURABLE

L'année 2025 marque l'adoption du Plan de Mobilité Simplifié (PDMS), qui définit les futures actions destinées à améliorer les déplacements et à proposer des alternatives concrètes à la voiture individuelle.

Dans ce cadre, la CCHCPP a noué un partenariat avec Bla-BlaCar Daily pour encourager le covoiturage : les trajets du quotidien sont désormais financés afin de favoriser une mobilité plus économique et écologique.

ANIMATIONS SCOLAIRES 2024-2025

La CCHCPP a proposé gratuitement des animations pédagogiques dans 6 écoles pour sensibiliser les élèves aux enjeux environnementaux. Les interventions ont abordé le tri des déchets, la biodiversité, le jardinage naturel, la réduction du gaspillage et la maîtrise de l'énergie. Les ateliers ont permis aux enfants de fabriquer des tawashis, de découvrir les milieux naturels, de créer des cosmétiques naturels et de mettre en place un espace de troc dans leur école.

DES CHIFFRES CLÉS POUR COMPRENDRE L'ACTION PUBLIQUE

La CCHCPP, ce sont :

- ✓ un label « Territoire Engagé pour la nature » renouvelé cette année
- ✓ 36 ouvrages d'épuration assurant un assainissement performant
- ✓ 14 circuits de randonnée valorisant le patrimoine naturel
- ✓ plus de 11 000 bacs de collecte commandés et distribués dans le cadre de la nouvelle organisation des déchets
- ✓ 9 communes labellisées « Ambassadrices du Don d'Organes » comme la CCHCPP
- ✓ des actions quotidiennes au service des habitants, des communes et du territoire

SOUTIEN AUX ÉVÉNEMENTS ET À LA VIE LOCALE

Comme chaque année, la CCHCPP a accompagné et participé aux manifestations qui animent la vie du territoire, telles que le Montoy du Rire, le Printemps d'Urville, Courcelles Etincelle, Sur la Remorque du Pat...

Ces événements contribuent au dynamisme du territoire et renforcent le lien social.



UNE ADMINISTRATION PROCHE DE VOUS

La CCHCPP assure au quotidien un large panel de services publics essentiels, qu'il s'agisse d'urbanisme, d'assainissement, de gestion des déchets ou d'accueil du public.

Les habitants peuvent contacter les services ou se rendre à l'accueil du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.



L'ensemble de l'actualité est accessible via les réseaux sociaux et le site internet de la collectivité.

CCHCPP.FR

Facebook : @hautchemin-paysdepange

Instagram : cc.hautchemin.paysdepange

Panneau pocket : Communauté de Communes du Haut Chemin Pays de Pange.



OGY-MONTOY-FLANVILLE AU FIL DES MOIS...

4 JANVIER SOLIDARITÉ AVEC MAYOTTE

La Municipalité a accueilli Zaya, Miss Mayotte 2024, venue témoigner en mairie de la douleur et de la détresse de ses compatriotes de l'île de Mayotte, dévastée par un cyclone fin 2024. Une collecte de fournitures scolaires, pilotée par l'école communale, a été réalisée.



2 FÉVRIER CIRQUE

Le cirque Stéfano a installé son chapiteau coloré sur la place Jean-Marie Pelt, donnant une ambiance festive et joyeuse alors que les enfants, les yeux brillants, étaient impatients de découvrir les merveilles qui les attendaient.



10 JANVIER CÉRÉMONIE DES VŒUX

Eric Gulino, maire de la commune, s'est adressé à ses administrés, venus en nombre, pour leur présenter ses vœux à l'occasion de la nouvelle année qu'il a choisi de placer sous le signe de l'union, de l'unité et de la solidarité. Cette cérémonie a été teintée d'émotion avec l'hommage rendu à Jean-Claude Guillaume, président du Comité des Fêtes et grand artisan du rayonnement du village, récemment disparu.

Le maire lui a attribué, à titre posthume, la médaille de citoyen d'honneur de la commune, confiée à son épouse Monique.



6 AVRIL BOURSE AUX LIVRES

La bourse aux livres organisée dans la salle communale de Montoy a connu un grand succès. La recette des ventes réalisées permet l'achat de nouveaux ouvrages pour enrichir le fonds de la bibliothèque.



13 AVRIL PÂQUES DES ENFANTS

La fête de Pâques des enfants, avec son émerveillement et sa magie, reste un moment gravé dans le cœur des enfants. Grâce à Lapinou et Poussinou, cet événement n'a pas été seulement une chasse aux œufs, mais un bon moment de partage et des souvenirs précieux.



30 AVRIL NUIT DES SORCIÈRES

Vieille tradition régionale, la Hexenaat (Nuit des Sorcières) a réuni parents et enfants sur la place Jean-Marie Pelt de Montoy autour de nombreuses animations, dont une immersion « spéciale sorcellerie » dans la nuit de la salle communale. De nombreux enfants ont participé à la réussite de cette soirée en réalisant de superbes dessins de circonstance, avec le concours de l'école.



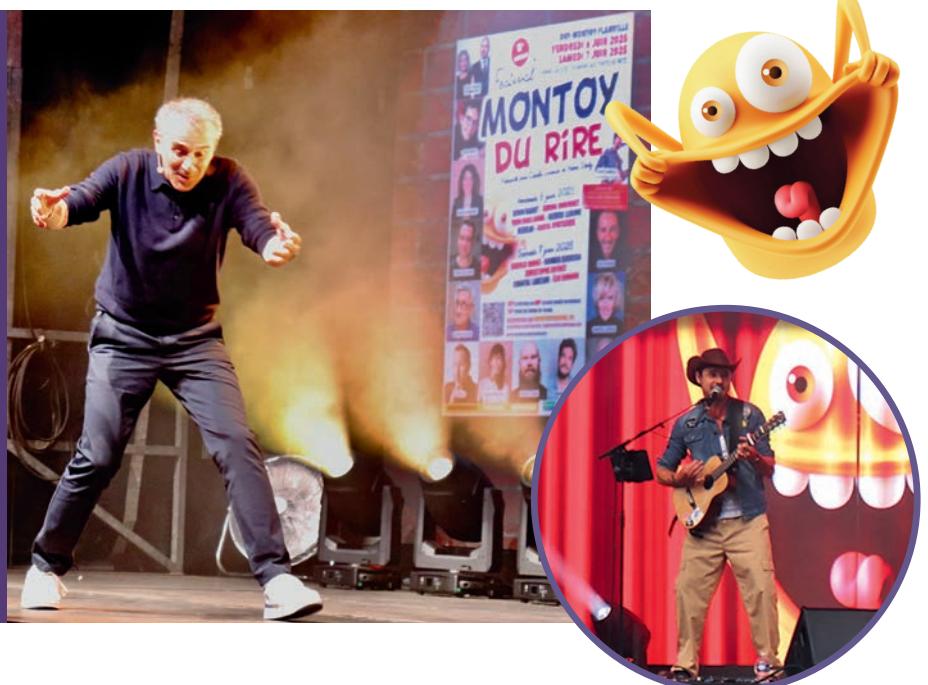
8 MAI VICTOIRE DE 1945 À COINCY

La commune de Coincy a célébré la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie, dans le cadre des commémorations organisées entre les villages de Noisseville, Retonfey, et Ogy-Montoy-Flanville. Cette manifestation, qui met en lumière l'importance de la paix et de la mémoire collective, a été marquée par l'inauguration du nouveau monument aux morts autour duquel avaient pris place des élus du département, de la commune et des communes environnantes, les drapeaux des associations patriotiques. Des véhicules américains ayant servi durant la Seconde Guerre mondiale, présents à cette occasion, se sont ensuite rendus à Montoy.



6 ET 7 JUIN FESTIVAL « MONTOY DU RIRE »

La 8^e édition du festival « MONTOY DU RIRE » a offert au public 2 soirées d'humour sous toutes ses formes, animées par les inséparables et irrésistibles Cécile Giroud et Yann Stotz. Chris Sorrelli, l'artiste local, a assuré en chansons la première partie des 2 soirées. Elie Semoun était la tête d'affiche de l'édition 2025.



ÉVÉNEMENTS 2025

10 JUIN CÉRÉMONIE ORADOUR

Élus, maîtres et écoliers, habitants de la commune se sont réunis au square Oradour pour se souvenir des 5 Montévillois victimes de la barbarie nazie le 10 juin 1944 à Oradour-sur-Glane.



21 JUIN FÊTE DE L'ÉTÉ

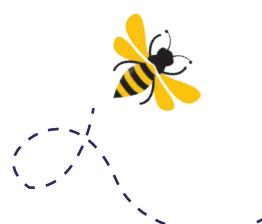
La fête de l'été s'est ouverte avec de nombreux jeux gonflables pour les enfants, du maquillage, des balades à poney et l'apparition toujours magique des mascottes. À la tombée de la nuit, une exceptionnelle chorégraphie de feu a complété cette superbe journée.

La fête de l'été à Ogy, organisée par le Comité des Fêtes, est plus qu'un simple événement ; c'est une tradition unissant tous les participants, qui auront toujours une place dans cette magnifique célébration estivale.



16 JUIN FÊTE DE L'ABEILLE

Les ruches locales ont dévoilé leurs secrets lors de la Fête de l'abeille et de la nature au Rucher école. Une météo peu clémente a limité le nombre des visiteurs qui ont pu découvrir l'extraction du miel, suivre des conférences, des ateliers pédagogiques et profiter de produits locaux.



20 SEPTEMBRE FÊTE DU VILLAGE

La fête du village, mise en place par le Comité des Fêtes et ses bénévoles, a été un véritable festival dédié à la joie, à l'amitié et à l'amusement. Avec des musiciens de rue fort appréciés de tous, des structures gonflables, du maquillage, des poneys, les mascottes irrésistibles pour les enfants et bien sûr de la musique entraînante, qui ont marqué les esprits.

Avant un superbe feu d'artifice qui a animé et illuminé le ciel malgré un petit crachin automnal.

SEPTEMBRE RENTRÉE SCOLAIRE

Une rentrée scolaire rendue joyeuse aux différentes entrées du village grâce au talent d'une bénévole du Comité des Fêtes.



OCTOBRE OCTOBRE ROSE

Octobre est un mois spécial, car dédié à la sensibilisation au cancer du sein, également connu sous le nom d'Octobre Rose. La Mairie a voulu associer en couleur les 2 bâtiments administratifs de la commune à cette noble cause.



4 OCTOBRE MONUMENT DE NOISSEVILLE

Une cérémonie émouvante a eu lieu au Lion de Retonfey et au monument de Noisseville, 2 lieux emblématiques qui rendent hommage aux sacrifices des soldats tombés au combat pendant les affrontements de 1870. Ce moment solennel a rassemblé les habitants, les drapeaux des associations patriotiques, des représentants de l'État et des collectivités locales, tous unis dans un même élan de mémoire et de respect.

Cette cérémonie, organisée par le Souvenir Français de Noisseville et environs, a été une commémoration qui a renforcé le lien entre les générations, rappelant à tous l'importance de cultiver la mémoire collective et de promouvoir la paix.



ÉVÉNEMENTS 2025



31 OCTOBRE HALLOWEEN

Décorations du village et bal des sorcières à l'occasion d'Halloween.



11 NOVEMBRE 11 NOVEMBRE 1918 À SAINT-AGNAN

Sur l'invitation du Souvenir Français de Noisseville (Metz Petite Ceinture), avec le concours des Mairies de Noisseville, Retonfey, Coincy, Ogy-Montoy-Flanville, les autorités civiles et militaires, les drapeaux des associations patriotiques et des écoles, les habitants ont commémoré l'Armistice du 11 novembre 1918 autour du monument de la Liberté à Saint-Agnan.

Cette commémoration symbolise non seulement la fin de 4 années de conflit meurtrier, mais suscite aussi une réflexion sur les horreurs de la guerre et les sacrifices humains, pour garder vivant le souvenir de ces hommes et femmes qui se sont engagés avec bravoure pour la liberté.



5 DÉCEMBRE COMMÉMORATION NATIONALE

Organisée par le Souvenir Français de Noisseville (Metz Petite Ceinture), la Journée nationale d'hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie a été célébrée au monument du square Oradour à Montoy. Cette cérémonie a été l'occasion de se souvenir des sacrifices de tous ceux qui ont servi la France dans ces conflits, souvent marqués par des violences et des tensions profondes.



DÉCEMBRE DÉCORATIONS DE NOËL

Décorations de Noël sur les mairies (voir aussi page 34), au lavoir et aux entrées du village.



LES ÉVÉNEMENTS À VENIR EN 2026

JANVIER

- Ven. 9 janvier** : Cérémonie des vœux
- Ven. 30 janvier** : Cabaret

FÉVRIER

- Sam. 14 février** : Soirée ASLC
- Ven. 27 février** : Cabaret

MARS

- Sam. 14 mars** : Soirée ASLC
- Dim. 15 mars** : Élections
- Dim. 22 mars** : Élections
- Ven. 27 mars** : Cabaret
- Dim. 29 mars** : Pâques des enfants à Ogy

AVRIL

- Sam. 11 avril** : Soirée ASLC
- Dim. 12 avril** : Bourse aux livres à Montoy-Flanville
- Ven. 24 avril** : Cabaret
- Jeu. 30 avril** : Nuit des sorcières

MAI

- Ven. 8 mai** : Commémoration, monument de la Liberté Saint-Agnan
- Ven. 29 mai** : Cabaret

JUIN

- Ven. 5 juin** : Montoy du Rire
- Sam. 6 juin** : Montoy du Rire
- Mer. 10 juin** : Commémoration, Square Oradour à Montoy
- Sam. 20 juin** : Fête de l'été à Ogy

JUILLET

- Mar. 14 juillet** : Fête nationale

SEPTEMBRE

- Mar. 1^{er} septembre** : Rentrée scolaire
- Sam. 5 septembre** : Fête du village à Montoy
- Dim. 6 septembre** : Vide grenier à Montoy
- Ven. 25 septembre** : Cabaret

OCTOBRE

- Ven. 2 octobre** : Commémoration (écoles)
- Sam. 3 octobre** : Commémoration Souvenir Français à Noisseville
- Sam. 17 octobre** : Soirée ASLC
- Ven. 30 octobre** : Cabaret

NOVEMBRE

- Mer. 11 novembre** : Commémoration
- Sam. 14 novembre** : Soirée ASLC
- Ven. 27 novembre** : Cabaret
- Dim. 29 novembre** : Marché de Noël

DÉCEMBRE

- Sam. 5 décembre** : Commémoration
- Ven. 11 décembre** : Cabaret
- Dim. 13 décembre** : Noël des enfants à Ogy



NUMÉROS UTILES



MAIRIES

9 rue Principale – Montoy-Flanville
22 rue Principale – Ogy

03 87 76 74 10

03 87 64 49 50

Courriel : mairie.omf@orange.fr

Heures d'ouverture (En cas d'urgence et en dehors des heures d'ouverture, contacter Monsieur le Maire : 06 08 69 67 18)

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
MONTOY-FLANVILLE	9 h - 12 h 30 / 13 h 30 - 19 h	9 h - 12 h 30 / 13 h 30 - 19 h	Fermé	9 h - 12 h 30 / 13 h 30 - 19 h	9 h - 12 h 30 / 13 h 30 - 18 h
OGY	9 h - 12 h / 13 h 30 - 18 h	9 h - 12 h / 13 h 30 - 18 h	Fermé	9 h - 12 h / 13 h 30 - 18 h	9 h - 12 h / 13 h 30 - 18 h

SANTÉ & URGENCES

Professionnels de santé

Maison médicale

Médecin – Younes ZOUQUAR	03 87 37 23 73
Médecin – Julie MARTINONI	03 87 52 51 94
Kinésithérapeute – Emmanuel LABORIE	03 87 21 14 52
Infirmière – Julie HELBERT	07 86 31 22 60
Orthophoniste – Candice JACQUINET	06 47 53 09 10
Acupuncteur – Guillaume STUMPEL	06 50 79 02 93
Hypnothérapeute – Laurence CHATY	06 16 66 26 49
Kinésiologue – Nora NOLL	06 10 86 64 48

Cabinet de kinésithérapie

Kinésithérapeutes – Danaé GUERQUIN,	
Manuel CHIVA et Vincent GERSTER	09 87 11 77 77
Sophrologue – Sabrina RINCK	06 62 21 03 88

Ostéopathe – Anne-Sophie SCHMITT

06 58 24 26 49

Sophrologue – Delphine PISTER

06 19 24 06 25

Hôpitaux	
Mercy	03 87 55 31 31
Claude Bernard	03 87 39 66 66
Robert Schuman	03 57 84 28 00
Legouest	03 87 56 46 46

Services d'urgence

Gendarmerie de Courcelles-Chaussy	03 87 64 00 16
GENDARMERIE	17
SAMU	15
POMPIERS	18
Centre antipoison Nancy	03 83 22 50 50
Centre des grands brûlés (Mercy)	03 87 55 31 31
Sourds et malentendants	www.urgence114.fr ou 114 par SMS
Urgence Europe	112

Numéros verts

Enfance maltraitée	119
Maltraitance personnes âgées ou en situation de handicap	39 77
Violences conjugales	39 19
Drogues info service	0 800 231 313
ANTS Service public concernant les démarches pour les titres administratifs sécurisés	: ants.gouv.fr

ENFANTS

École primaire

École élémentaire	03 87 76 84 52
École maternelle	03 87 76 61 50

Services enfance et petite enfance

Périsoleil	03 87 76 50 75
Maison des Assistantes Maternelles	09 51 29 19 65
Relais Petite Enfance	03 87 60 74 21

SERVICES

Dépannage sécurité

Urgence gaz	0 800 473 333
Urgence électricité	09 69 36 35 10
Veolia	09 69 323 554
(24h/24 - 7j/7 n° non surtaxé)	

Commerces de proximité

Pharmacie de l'Amitié - Noisseville	03 87 76 63 66
Mets fermiers	07 67 25 65 99

Poste

38 bis rue Principale - Noisseville 3631

Heures d'ouverture : Du lun. au sam. 9 h 15 - 12 h 15 (n° non surtaxé)

Transports

Espace Fluo Grand Est - TIM 08 20 05 00 57

Déchetterie

La Petite Voëvre à Borny 03 87 34 64 60

Heures d'ouverture :

Lundi - Jeudi : 14 h - 18 h 30

Mardi - Mercredi - Vendredi - Samedi : 9 h 30 - 18 h 30

Dimanche : 9 h 30 - 12 h 30